

Budget voté 2002

Equipement, transports et logement. IV. Mer

Note explicative

Le budget voté de 2002 est le premier budget exprimé en euros.

- 1) Le budget voté est présenté par chapitre, le plus souvent décrit en quatre ou cinq parties :
 - les chapitres de dépenses ordinaires comportent en principe une présentation des crédits de la loi de finances, par article, puis une présentation détaillée des crédits par paragraphe, une partie d'analyse des crédits et des éléments d'information sur l'exécution. Des annexes peuvent être ajoutées ;
 - les chapitres de dépenses en capital comportent une répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année, une prévision de répartition des AP nouvelles, puis une description des dispositifs et textes de référence, le calcul des crédits de paiement restant à ouvrir, les transferts et répartitions non soldés et des éléments d'information sur l'exécution.
- 2) Les sommes figurant dans le présent fascicule sont exprimées en euros, sauf indication contraire.
- 3) La valeur du point d'indice majoré prise en compte pour le calcul des crédits de rémunération est de 52,0638 €
- 4) Dans le développement des chapitres de personnel, la dépense annuelle théorique n'est mentionnée que lorsqu'elle est d'un montant différent de celui des crédits. Les tableaux d'emplois et d'indemnités apparaissent dans la troisième partie "Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique" de chaque chapitre. Par dépense annuelle théorique, on entend, pour les rémunérations principales, le produit de l'indice majoré moyen par l'effectif et la valeur du point, et, pour les chapitres indemnitaires, le produit du taux moyen par l'effectif.
- 5) Le budget voté ne retrace pas l'ensemble des paragraphes de la nomenclature d'exécution.
- 6) En ce qui concerne le tableau des éléments d'information sur les crédits disponibles des chapitres de dépenses de capital, le montant des AP disponibles et celui des CP disponibles n'ont pas lieu d'être rapprochés, bien qu'ils figurent sur une même ligne. On entend en effet par AP disponibles celles qui n'ont été ni affectées ni déléguées et par CP disponibles ceux qui n'ont pas fait l'objet de paiement ; les CP disponibles sont destinés à couvrir l'ensemble des AP, qu'elles aient ou non été déléguées, affectées ou engagées, et non les seules AP disponibles.

Table des matières

I. Récapitulations des crédits	5
Crédits par titre et partie.....	7
Crédits et effectifs par agrégat et titre	9
Crédits par chapitre et article	11
II. Analyse des crédits	17
Dépenses ordinaires	19
Dépenses en capital	111
III. Documents annexes	137
Crédits ouverts à titre non reconductible	139
Récapitulation générale des emplois budgétaires	141
Récapitulation détaillée des emplois budgétaires	143
Récapitulation détaillée des emplois budgétaires par corps.....	147
Présentation des dépenses, par agrégat et titre	151
Présentation économique des dépenses.....	153
Tableau récapitulatif des crédits et des effectifs sur 5 ans	155
Récapitulation des prévisions de fonds de concours.....	163
Autres documents.....	167

I. Récapitulations des crédits

Crédits par titre et partie

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Dépenses ordinaires		963.381.554
Titre III - Moyens des services		112.968.954
1ère partie - Personnel. Rémunérations d'activité		70.070.362
3ème partie - Personnel en activité et en retraite. Charges sociales		8.874.592
4ème partie - Matériel et fonctionnement des services		18.384.400
5ème partie - Travaux d'entretien		14.128.800
6ème partie - Subventions de fonctionnement		1.510.800
Titre IV - Interventions publiques		850.412.600
3ème partie - Action éducative et culturelle		5.842.000
4ème partie - Action économique. Encouragements et interventions		57.476.000
5ème partie - Action économique. Subventions aux entreprises d'intérêt national		75.675.000
6ème partie - Action sociale. Assistance et solidarité		3.909.600
7ème partie - Action sociale. Prévoyance		707.510.000
Dépenses en capital	89.720.000	55.645.000
Titre V - Investissements exécutés par l'Etat	80.597.000	51.095.000
3ème partie - Transports, communications et télécommunications	78.463.000	49.535.000
7ème partie - Equipements administratif et divers	2.134.000	1.560.000
Titre VI - Subventions d'investissement accordées par l'Etat	9.123.000	4.550.000
3ème partie - Transports, communications et télécommunications	7.568.000	2.995.000
6ème partie - Equipement culturel et social	1.555.000	1.555.000
Total général	89.720.000	1.019.026.554

Crédits et effectifs par agrégat et titre

Agrégats	Dépenses ordinaires		Dépenses en capital		Total pour 2002	Effectifs pour 2002
	Titre III	Titre IV	Titre V	Titre VI		
17 Services opérationnels communs et administration générale	92.614.254	5.842.000	1.560.000		100.016.254	2.522
28 Mer et transports maritimes	20.354.700	844.570.600	49.535.000	4.550.000	919.010.300	
Total général	112.968.954	850.412.600	51.095.000	4.550.000	1.019.026.554	2.522

Crédits par chapitre et article

Chapitres	Articles	Agrégats	Intitulés	Crédits
Dépenses ordinaires				
Titre III - Moyens des services				
1ère partie - Personnel. Rémunérations d'activité				
31-32			Services déconcentrés. Indemnités et allocations diverses	12.724.143
	10	17	Affaires maritimes	9.750.687
	40	17	Ports et navigation maritimes	450.746
	70	17	Enseignement maritime secondaire	822.720
	80	17	Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	1.699.990
31-90			Rémunérations des personnels	56.342.370
	10	17	Affaires maritimes	37.378.237
	22	17	Nouvelle bonification indiciaire	342.569
	40	17	Ports et navigation maritimes	3.797.613
	70	17	Enseignement maritime secondaire	8.079.732
	80	17	Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	6.744.219
31-96			Autres rémunérations et vacations	1.003.849
	10	17	Affaires maritimes	601.216
	40	17	Ports et navigation maritimes	128.151
	50	17	Délivrance du permis de conduire mer-plaisance	274.482
3ème partie - Personnel en activité et en retraite. Charges sociales				
33-90			Cotisations sociales. Part de l'Etat	5.898.753
	10	17	Affaires maritimes	2.826.280
	40	17	Ports et navigation maritimes	212.065
	70	17	Enseignement maritime secondaire	2.534.624
	80	17	Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	325.784
33-91			Prestations sociales versées par l'Etat	2.775.239
	10	17	Affaires maritimes	1.917.731
	40	17	Ports et navigation maritimes	138.929
	70	17	Enseignement maritime secondaire	404.442
	80	17	Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	314.137
33-92			Autres dépenses d'aide sociale	200.600
	10	17	Prestations à gestion centralisée	32.244
	20	17	Prestations à gestion déconcentrée	168.356
4ème partie - Matériel et fonctionnement des services				
34-98			Moyens de fonctionnement des services déconcentrés et d'intérêt commun. Entretien et exploitation	18.384.400
	10	28	Flottille de surveillance	975.200
	20	17	Département des systèmes d'information	944.500
	30	17	Services déconcentrés des affaires maritimes	7.852.400
	40	28	Centres de surveillance et de sauvetage	1.646.200
	50	17	Formation des personnels et Groupe écoles-centre d'instruction et de documentation administrative et maritime	1.072.200
	60	28	Signalisation maritime	3.604.500

Chapitres	Articles	Agrégats	Intitulés	Crédits
	70	17	Affaires maritimes et signalisation maritime. Crédits informatiques	1.776.000
	80	17	Transport maritime, ports et littoral. Crédits informatiques	332.000
	90	17	Bureau des enquêtes techniques et administratives après accidents et autres événements de mer	181.400
5ème partie - Travaux d'entretien				
35-33			Protection et aménagement du littoral. Entretien et exploitation	679.800
	10	28	Entretien du domaine public maritime	"
	20	28	Lutte contre la pollution accidentelle du littoral et de la mer par les hydrocarbures	679.800
35-34			Ports maritimes. Entretien et exploitation	13.449.000
	10	28	Ports maritimes non autonomes en métropole et outre-mer	13.144.000
	20	28	Accueil des navires en difficulté dans les ports	305.000
6ème partie - Subventions de fonctionnement				
36-37			Ecoles nationales de la marine marchande	1.510.800
	10	17	Ecoles nationales de la marine marchande	1.510.800
Titre IV - Interventions publiques				
3ème partie - Action éducative et culturelle				
43-37			Gens de mer. Formation professionnelle maritime	5.842.000
	10	17	Enseignement maritime secondaire	2.183.000
	20	17	Enseignement privé agréé	686.000
	40	17	Promotion sociale et formation continue des gens de mer	1.997.000
	50	17	Bourses. Enseignement supérieur maritime	214.000
	60	17	Bourses. Enseignement maritime secondaire	762.000
4ème partie - Action économique. Encouragements et interventions				
44-34			Ports autonomes maritimes. Participation aux dépenses	57.476.000
	10	28	Ports autonomes en métropole et outre-mer	57.476.000
5ème partie - Action économique. Subventions aux entreprises d'intérêt national				
45-35			Flotte de commerce. Subventions	75.675.000
	30	28	Groupe maritime d'économie mixte. Contribution aux charges sociales	16.460.000
	40	28	Entreprises d'armement. Taxe professionnelle maritime	15.460.000
	50	28	Entreprises d'armement. Contributions aux charges sociales	42.840.000
	60	28	Subventions au transport maritime à courte distance	915.000
6ème partie - Action sociale. Assistance et solidarité				
46-32			Subventions dans le domaine maritime	1.165.600
	10	28	Affaires maritimes et signalisation maritime. Subventions à divers organismes	114.000

Chapitres	Articles	Agrégats	Intitulés	Crédits
	20	28	Société nationale de sauvetage en mer. Participation aux dépenses	618.000
	30	28	Transport maritime, ports et littoral. Subventions à divers organismes	128.600
	40	28	Actions sociales d'urgence en faveur des marins	305.000
46-37			Gens de mer et professions de la filière portuaire. Allocations compensatrices	2.744.000
	10	28	Application de la convention entre l'Etat et l'U.N.E.D.I.C. relative aux personnels navigants de la marine marchande	2.744.000
	40	28	Ports maritimes. Contribution de l'Etat aux plans sociaux en faveur des dockers	"
	50	28	Indemnisation des courtiers, interprètes et conducteurs de navires	"
	60	28	Entreprises d'armement maritime	"
			7ème partie - Action sociale. Prévoyance	
47-37			Gens de mer. Subvention à l'établissement national des invalides de la marine	707.510.000
	50	28	Etablissement national des invalides de la marine	707.510.000

Chapitres	Articles	Agrégats	Intitulés	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Dépenses en capital					
Titre V - Investissements exécutés par l'Etat					
3ème partie - Transports, communications et télécommunications					
53-30			Ports maritimes, protection du littoral et études générales de transport maritime	59.408.000	35.050.000
	10	28	Etudes générales	610.000	412.000
	20	28	Aménagement, mise en valeur et protection du littoral	1.220.000	762.000
	30	28	Ports maritimes en métropole et outre-mer	28.918.000	16.757.000
	40	28	Port autonome du Havre. Port 2000	27.440.000	16.159.000
	50	28	Rétablissement du caractère maritime de la baie du Mont-Saint-Michel	"	46.000
	90	28	Lutte contre la pollution accidentelle du littoral et de la mer	1.220.000	914.000
53-32			Police et sécurité maritimes	19.055.000	14.485.000
	10	28	Exercice en mer des responsabilités du ministère. Moyens polyvalents	1.905.000	610.000
	30	28	Centres de surveillance et de sauvetage. Opérations déconcentrées	305.000	102.000
	40	28	Centres de surveillance et de sauvetage. Opérations non déconcentrées	5.030.000	3.563.000
	50	28	Relèvement, destruction et récupération des épaves et des navires et engins flottants abandonnés	"	"
	60	28	Signalisation maritime. Opérations non déconcentrés	11.815.000	10.210.000
	70	28	Signalisation maritime. Opérations déconcentrés	"	"
7ème partie - Equipements administratif et divers					
57-30			Equipement immobilier et matériel technique	2.134.000	1.560.000
	10	17	Administration générale	915.000	640.000
	70	17	Equipement des établissements d'enseignement maritime secondaire	396.000	310.000
	80	17	Equipement des écoles nationales de la marine marchande	823.000	610.000
Titre VI - Subventions d'investissement accordées par l'Etat					
3ème partie - Transports, communications et télécommunications					
63-30			Ports maritimes et protection du littoral	7.568.000	2.995.000
	10	28	Ports maritimes	"	"
	30	28	Protection et aménagement du littoral	6.044.000	2.995.000
	50	28	Rétablissement du caractère maritime de la baie du Mont-Saint-Michel	1.524.000	"
63-35			Flotte de commerce. Subventions	"	"
	20	28	Aide à l'investissement et aide à la consolidation et à la modernisation	"	"

Chapitres	Articles	Agrégats	Intitulés	Autorisations de programme	Crédits de paiement
6ème partie - Equipement culturel et social					
66-32			Subventions d'équipement dans le domaine maritime	1.555.000	1.555.000
	20	28	Subvention d'équipement à la société nationale de sauvetage en mer	1.555.000	1.555.000

II. Analyse des crédits

Dépenses ordinaires

Chapitre 31-32 : Services déconcentrés. Indemnités et allocations diverses

Articles		Crédits
10	Affaires maritimes	9.750.687
40	Ports et navigation maritimes	450.746
70	Enseignement maritime secondaire	822.720
80	Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	1.699.990
Total pour le chapitre		12.724.143

Chapitre 31-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Affaires maritimes	9.750.687
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	9.467.343
		Ajustements :	283.344
		<i>Ajustement pour tenir compte de la situation réelle des personnels</i>	-88.979
		<i>Aménagement indemnitaire</i>	67.115
		<i>Ajustements divers</i>	305.208
64222	§11	Heures supplémentaires Décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires	"
64225	§12	Indemnités des techniciens contractuels de la sécurité de la navigation Arrêté du 10 décembre 1974 modifié par l'arrêté du 9 avril 1996 Indemnités spécifiques liées au traitement	26.168
64224	§14	Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Décret n°2002-63 du 14 janvier 2002 et arrêté du 14 janvier 2002	268.392
			201.277
			67.115
			201.277
642321	§15	Indemnités pour sujétions spéciales des personnels de police et de surveillance <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie	265.636
			295.748
			-30.112
			295.748
642388	§16	Indemnités pour travaux supplémentaires et sujétions spéciales des inspecteurs des affaires maritimes <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> <i>dont provision pour modification des taux</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Décret n° 96-88 du 2 février 1996 et arrêté du 14 décembre 2001	748.155
			586.593
			161.562
			161.562
			586.593
642381	§17	Indemnités de risques et sujétions des personnels embarqués d'assistance et de surveillance maritimes Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Décret n° 82-17 du 13 janvier 1982 et arrêté du 13 janvier 1982	327.664
			327.664
642888	§18	Prime de personnel navigant <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> <i>dont provision pour hausse</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Décret n° 90-208 du 7 mars 1990 et arrêté du 8 avril 1999	753.171
			746.730
			6.441
			6.441
			746.730
64218	§19	Indemnités tenant à certaines fonctions (emplois fonctionnels)	25.714

Chapitre 31-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
642331	§21	Indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants Décret n° 67-624 du 23 juillet 1967 modifié par le décret n° 76-206 du 24 février 1976 et arrêté du 30 août 2001	13.341
642312	§22	Indemnités pour responsabilité pécuniaire Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Arrêté du 28 mai 1993	2.561
64442	§23	Indemnités d'habillement pour certains personnels des services déconcentrés <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> <i>dont provision pour extension aux inspecteurs des affaires maritimes et certains contrôleurs et syndics</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Décret n° 78-527 du 3 avril 1978 et arrêté du 30 novembre 2000	99.054
			82.008
			17.046
			7.623
			82.008
64248	§31	Prime de rendement et de productivité	47.773
642411	§32	Prime de service et de rendement aux fonctionnaires du corps technique du contrôle des établissements de pêche maritime Décret n° 72-372 du 3 mai 1972	50.665
64258	§40	Indemnités de qualification et de technicité des personnels civils Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Indemnité horaire des personnels de l'Etat affectés dans les centres de traitement automatisé de l'information (décret n°72-1012 du 7 novembre 1972 modifié par le décret n° 82-11 du 5 janvier 1982 et arrêté du 30 août 2001) Prime de fonctions aux fonctionnaires affectés dans les centres de traitement de l'information (décret n°71-243 du 29 avril 1971 modifié par le décret n°89-558 du 11 août 1989) (cf tableau)	237.611
			222.674
			14.937
642619	§51	Travaux d'enseignement Décret n° 56-585 du 11 juin 1956 modifié par le décret n° 68-912 du 15 octobre 1968 et arrêté du 9 novembre 1984	226.201
64263	§52	Frais de fonctionnement des jurys Décret n° 56-585 du 11 juin 1956 modifié par le décret n° 68-912 du 15 octobre 1968 et arrêté du 9 novembre 1984	68.546
64263	§53	Indemnités des examinateurs fonctionnaires aux permis de conduire en mer les navires de plaisance à moteur Décret n° 92-1166 du 21 octobre 1992 et arrêté du 30 mai 1994	71.563
6432	§61	Charges militaires Décret n° 59-1193 du 13 octobre 1959 modifié et arrêté du 31 janvier 2000	2.267.877
6432	§62	Majoration de l'indemnité pour charges militaires Décret n° 59-1193 du 13 octobre 1959 modifié et arrêté du 9 mars 1987	236.975
643498	§63	Primes de qualification et de technicité aux personnels militaires <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie	1.626.293
			1.698.985
			-72.692
			1.698.985
64338	§64	Indemnités pour sujétions spéciales aux personnels militaires Indemnités pour sujétions de police des gendarmes maritimes	88.802

Chapitre 31-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Décret n° 58-639 du 28 juillet 1958 modifié par le décret du 19 décembre 1969	
6432	§66	Complément et supplément forfaitaires à l'indemnité pour charges militaires Décret n°59-1193 du 13 octobre 1959 modifié notamment par le décret n°87-157 du 9 mars 1987 et arrêté du 31 janvier 2000	140.000
64414	§71	Prime spéciale d'installation Décret n° 89-259 du 24 avril 1989 modifié par le décret n° 92-97 du 24 janvier 1992	74.957
644158	§72	Indemnités d'éloignement Décret n° 53-1266 du 22 décembre 1953	371.022
64284	§74	Indemnité compensatoire pour frais de transport pour service en Corse (décret n°89-251 du 20 avril 1989) Arrêté du 22 février 2001	38.779
644188	§75	Autres indemnités résidentielles Décret n° 67-290 du 28 mars 1967	306.867
6073	§81	Primes d'habillement aux personnels militaires Décret n° 70-1021 du 28 octobre 1970 modifié et arrêté du 14 mars 1996 Primes d'habillement des officiers mariniers et militaires du rang	73.673
60728	§82	Indemnités de vivres aux personnels militaires Instruction ministérielle du 4 décembre 1946 modifiée	76.398
64484	§83	Pécule d'incitation au départ anticipé des personnels militaires Loi n° 96-1111 du 19 décembre 1996	32.482
64389	§84	Prestations diverses aux personnels militaires <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Primes d'habillement des gendarmes maritimes (décret n°70-1021 du 28 octobre 1970 modifié et arrêté du 14 mars 1996)	10.867 6.465 4.402 6.465
64234	§85	Indemnités d'astreinte	38.112
64285	§86	Indemnité d'administration et de technicité <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> <i>dont provision pour nouveau régime indemnitaire des contrôleurs et syndics</i> Décret n° 2002-61 du 14 janvier 2002 et arrêté du même jour	1.008.387 878.805 129.582 129.582
642887	§88	Indemnité exceptionnelle personnels civils (décret n°97-215 du 10 mars 1997 modifié)	81.246
64388	§89	Indemnité exceptionnelle personnels militaires (décret n°97-215 du 10 mars 1997 modifié)	45.735
64486	§90	Indemnité exceptionnelle pour cessation progressive d'activité 30% du traitement indiciaire à temps plein, ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982	"
Article 40 - Ports et navigation maritimes			450.746

Chapitre 31-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
642888	§20	Indemnités diverses des personnels des ports maritimes	420.526
		Dépense annuelle détaillée en 3ème partie	187.606
		Indemnités pour sujétions spéciales	232.920
		Services de nuit (décret n° 61-467 du 10 mai 1961 et arrêté du 30 août 2001)	51.761
		Majoration spéciale pour travail intensif de nuit (décret n° 76-208 du 24 février 1976, décret n°82-248 du 12 mars 1982 et arrêté du 30 août 2001)	181.159
		Indemnité de tenue (décret n°71-37 du 6 janvier 1971 modifiant le décret n°57-788 du 15 juillet 1957 et arrêté du 30 novembre 2000) (cf tableau)	
		Primes de service et de sujétions (décret n°73-564 du 26 juin 1973 et arrêté du 30 novembre 2000) (cf tableau)	
64414	§71	Prime spéciale d'installation	"
644158	§72	Indemnités d'éloignement	20.538
64284	§74	Indemnité compensatoire pour frais de transport pour service en Corse (décret n°89-251 du 20 avril 1989)	7.377
		Arrêté du 22 février 2001	
64234	§85	Indemnités d'astreinte	"
64285	§86	Indemnité d'administration et de technicité	"
		Décret n° 2002-61 du 14 janvier 2002 et arrêté du même jour	
642887	§87	Indemnité exceptionnelle (décret n°97-215 du 10 mars 1997 modifié)	2.305
64486	§90	Indemnité exceptionnelle pour cessation progressive d'activité	"
		30% du traitement indiciaire à temps plein, ordonnance n°82-297 du 31 mars 1982	
		Article 70 - Enseignement maritime secondaire	822.720
642619	§12	Indemnités pour travaux supplémentaires aux professeurs de l'enseignement maritime secondaire	400.000
642388	§16	Indemnité pour travaux supplémentaires et sujétions spéciales des inspecteurs des affaires maritimes	60.000
		Décret n° 96-88 du 2 février 1996 et arrêté du 14 décembre 2001	
64222	§21	Indemnités horaires des personnels administratifs et divers	77.000
64224	§22	Indemnités forfaitaires des personnels administratifs et divers	5.000
642619	§23	Indemnités des professeurs de l'enseignement maritime secondaire	15.310
642611	§24	Indemnités forfaitaires d'éducation	"
642331	§25	Indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants	8.000
		Décret n° 67-624 du 23 juillet 1967 modifié par le décret n° 76-206 du 24 février 1976 et arrêté du 30 août 2001	
642388	§26	Indemnités spéciales au personnel de service des établissements d'enseignement	"
		Décret n° 62-264 du 9 mars 1962 et arrêté du 19 juin 1996	
64268	§27	Indemnité de suivi et d'orientation des élèves	104.920

Chapitre 31-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
64235	§31	Indemnités pour charges administratives Décret n° 71-847 du 13 octobre 1971 modifié	"
642318	§33	Indemnités pour responsabilité pécuniaire Décret n° 73-899 du 18 septembre 1973 et arrêté du 12 septembre 1995	"
642381	§35	Indemnités de sujétions spéciales en faveur des personnels enseignants, des personnels de direction d'établissement et des personnels d'éducation Décret n° 90-806 du 11 septembre 1990	"
642381	§36	Indemnités de sujétions spéciales de remplacement	"
642619	§37	Indemnités spéciales pour les enseignants affectés sur des postes réputés difficiles	"
642382	§38	Indemnités aux chefs d'établissement	"
642618	§39	Indemnités de sujétions particulières aux conseillers d'éducation Décret n° 91-468 du 14 mai 1991	"
64481	§41	Indemnités compensatrices	35.490
642311	§42	Indemnités pour sujétions spéciales des agents chargés de la comptabilité dans les établissements	"
642311	§43	Indemnités pour sujétions spéciales pour les agents du Trésor chargés de la comptabilité dans les établissements	"
64234	§44	Indemnités de sujétions particulières pour les responsables de centre de documentation et d'information	"
642619	§53	Indemnités aux personnels d'éducation	"
64268	§59	Indemnités d'enseignement, de conférence, de jury et de concours	"
64284	§74	Indemnité compensatoire pour frais de transport pour service en Corse (décret n°89-251 du 20 avril 1989) Arrêté du 22 février 2001	"
644188	§75	Autres indemnités résidentielles	"
642888	§76	Indemnités diverses	87.000
64285	§86	Indemnité d'administration et de technicité Décret n° 2002-61 du 14 janvier 2002 et arrêté du même jour	30.000
642887	§87	Indemnité exceptionnelle (décret n°97-215 du 10 mars 1997 modifié)	"
64486	§90	Indemnité exceptionnelle pour cessation progressive d'activité	"
		Article 80 - Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	1.699.990
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	<i>1.705.619</i>
		<i>Ajustements :</i>	<i>-5.629</i>
		<i>Ajustement pour tenir compte de la situation réelle des personnels</i>	<i>-5.629</i>
64222	§11	Heures supplémentaires Décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires	"

Chapitre 31-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
642619	§12	Indemnités pour travaux supplémentaires aux professeurs techniques de l'enseignement maritime Décret n° 82-73 du 20 janvier 1982	17.495
64224	§14	Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires Décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002	15.213
642388	§16	Indemnité pour travaux supplémentaires et sujétions spéciales des inspecteurs des affaires maritimes Décret n° 96-88 du 2 février 1996 et arrêté du 14 décembre 2001	5.809
64442	§22	Indemnités d'habillement de certains personnels des services déconcentrés Décret n° 78-527 du 3 avril 1978 et arrêté du 30 novembre 2000	"
642619	§23	Indemnités des professeurs techniques de l'enseignement maritime (Décrets n°94-70 et n°94-71 du 19 janvier 1994) Indemnités de responsabilité (Décret n°94-70 du 19 janvier 1994 et arrêté du 30 novembre 2000) Prime de suivi et d'orientation (Décret n°94-71 du 19 janvier 1994 et arrêté du 19 janvier 1994)	68.161 16.927 51.234
642331	§25	Indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants Décret n° 67-624 du 23 juillet 1967 modifié par le décret n° 76-206 du 24 février 1976 et arrêté du 30 août 2001	1.897
642388	§26	Indemnités spéciales au personnel de service des établissements d'enseignement Décret n°62-264 du 9 mars 1962 modifié et arrêté du 19 juin 1996	8.508
64268	§27	Indemnité de suivi et d'orientation des élèves Décret n° 94-71 du 19 janvier 1994 et arrêté du 19 janvier 1994	"
64258	§40	Indemnités de qualification et de technicité	"
64268	§50	Indemnités d'enseignement, de jury et de recherche Frais de fonctionnement des commissions d'examen de la marine marchande. - Membres des jurys (décret n° 56-585 du 11 juin 1956 modifié par le décret n°68-912 du 15 octobre 1968 et arrêté du 9 novembre 1984)	102.657
6432	§61	Charges militaires Décret n° 59-1193 du 13 octobre 1959 modifié et arrêté du 31 janvier 2000	755.635
6432	§62	Majoration de l'indemnité pour charges militaires Décret n° 59-1193 du 13 octobre 1959 modifié et arrêté du 9 mars 1987	12.422
643498	§63	Primes de qualification et de technicité aux personnels militaires <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Ajustements</i> Dépense annuelle détaillée en 3ème partie Primes de qualification aux professeurs de l'enseignement maritime (décrets n° 54-539 du 26 mai 1954 et n°69-437 du 17 mai 1969) (cf tableau) Primes de qualification aux AAM et OCTAAM (décrets n°54-539 du 26 mai 1954 et n°69-437 du 17 mai 1969) (cf tableau)	580.482 586.111 -5.629 586.111
64338	§64	Indemnités pour sujétions spéciales aux personnels militaires	12.007

Chapitre 31-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Responsabilité pécuniaire des intendants (décret n°73-899 du 18 septembre 1973 et arrêté du 12 septembre 1995)	
6432	§66	Complément et supplément forfaitaires à l'indemnité pour charges militaires Arrêté du 31 janvier 2000	10.281
644188	§73	Autres indemnités résidentielles Décret n° 67-290 du 28 mars 1967	10.354
64284	§74	Indemnité compensatoire pour frais de transport pour service en Corse (décret n°89-251 du 20 avril 1989) Arrêté du 22 février 2001	1.228
60728	§82	Indemnités de vivres Instruction ministérielle du 4 décembre 1946 modifiée	13.376
64484	§83	Pécule d'incitation au départ anticipé des personnels militaires Loi n° 96-1111 du 19 décembre 1996	"
64234	§85	Indemnités d'astreinte	"
64285	§86	Indemnité d'administration et de technicité Décret n° 2002-61 du 14 janvier 2002 et arrêté du même jour	49.603
642887	§88	Indemnité exceptionnelle personnels civils (décret n°97-215 du 10 mars 1997 modifié)	30.490
64388	§89	Indemnité exceptionnelle personnels militaires (décret n°97-215 du 10 mars 1997 modifié)	4.372
64486	§90	Indemnité exceptionnelle pour cessation progressive d'activité 30% du traitement indiciaire à temps plein; ordonnance n°82-297 du 31 mars 1982	"

Chapitre 31-32

Éléments de calcul de la dépense annuelle théorique

§		Dépense annuelle théorique
---	--	---

Article 10 - Affaires maritimes

§ 14 Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
66	Contrôleurs des affaires maritimes de classe exceptionnelle	991,53	65.441
53	Contrôleurs des affaires maritimes de classe supérieure	991,53	52.551
105	Contrôleurs des affaires maritimes de classe normale	793,19	83.285
Total :			201.277

§ 15 Indemnités pour sujétions spéciales des personnels de police et de surveillance

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
114	Unité littorale	2.594,28	295.748
Total :			295.748

§ 16 Indemnités pour travaux supplémentaires et sujétions spéciales des inspecteurs des affaires maritimes

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
3	Inspecteurs principaux de 1ère classe des affaires maritimes	3.735	11.205
18	Inspecteurs principaux des affaires maritimes de 2ème classe	3.552,06	63.937
32	Inspecteurs des affaires maritimes	2.927,02	93.665
94	Inspecteurs en foction en CSN ou Paris	4.321,93	406.261
2	Inspecteur chef de CSN	5.762,57	11.525
Total :			586.593

§ 17 Indemnités de risques et sujétions des personnels embarqués d'assistance et de surveillance maritimes

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
12	Contrôleurs des affaires maritimes de classe exceptionnelle	1.621,79	19.461
13	Contrôleurs des affaires maritimes de classe supérieure	1.530,68	19.899
49	Contrôleurs des affaires maritimes de classe normale	1.370,32	67.146
14	Syndics principaux de 1ère classe des gens de mer (NEI)	1.761,84	24.666
33	Syndics principaux de 2ème classe des gens de mer (E 5)	1.522,87	50.255
101	Syndics des gens de mer (E 4)	1.447,89	146.237
Total :			327.664

§ 18 Prime de personnel navigant

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
30	Patrouilleur	6.572,4	197.172
119	Vedette régionale	2.893,68	344.348
73	Unité littorale	2.594,28	189.382
64	Majoration plongeur de bord	247,32	15.828

Chapitre 31-32

Éléments de calcul de la dépense annuelle théorique

§		Dépense annuelle théorique
---	--	----------------------------------

Total : 746.730

§ 22 Indemnités pour responsabilité pécuniaire

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
8	Agents dont le cautionnement est fixé à 3811 euros	320,14	2.561

Total : 2.561

§ 23 Indemnités d'habillement pour certains personnels des services déconcentrés

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
1.019	indemnité annuelle d'entretien	69,21	70.525
2	indemnité de première mise des AST	147,88	296
65	indemnité de première mise des syndics et contrôleurs	172,11	11.187

Total : 82.008

§ 40 Indemnités de qualification et de technicité des personnels civils

Prime de fonctions aux fonctionnaires affectés dans les centres de traitement de l'information

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
16	Agents de traitement	2.021,5	32.344
14	Dactylocodeurs	2.021,5	28.301
1	Moniteur dactylocodeur	2.549,93	2.550
10	Pupitreurs	3.888,62	38.886
15	Programmeurs	3.888,62	58.329
2	Chefs programmeurs	4.758,85	9.518
1	Programmeur système	5.847,49	5.847
8	Analystes	3.669,58	29.357
3	Chefs d'exploitation	5.847,49	17.542

Total : 222.674

§ 63 Primes de qualification et de technicité aux personnels militaires

Primes de qualification (décrets n° 54-539 du 26 mai 1954 et n° 69-437 du 17 mai 1969) Brevet technique et Brevet de qualification militaire supérieur Prime "grandes écoles" qual. 3 - Diplôme technique - DETA

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
1	Administrateur général de 1ère classe des affaires maritimes	12.960,59	12.961
5	Administrateurs généraux de 2ème classe des affaires maritimes	12.960,59	64.803
7	Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	12.467,26	87.271
18	Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	10.842,81	195.171
32	Administrateurs en chef de 2ème classe des affaires maritimes	9.245,49	295.856
12	Administrateurs principaux des affaires maritimes	7.824,15	93.890
29	Administrateur principal des affaires maritimes	3.912,07	113.450
36	Administrateurs de 1ère classe des affaires maritimes	3.397,68	122.316
5	Administrateurs de 2ème classe des affaires maritimes	3.397,68	16.988

Chapitre 31-32

Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique

§			Dépense annuelle théorique
	1 Officier général de 2ème classe	12.960,59	12.961
	3 Officiers en chef de 1ère classe	10.842,81	32.528
	6 Officiers en chef de 2ème classe	9.245,49	55.473
	7 Officiers en chef de 2ème classe	4.622,74	32.359
	22 Officiers principaux	3.912,07	86.066
	41 Officiers de 1ère classe	3.397,68	139.305
	8 Officiers de 2ème classe	2.944,21	23.554
	Total :		1.384.952

Primes spéciales et de qualification aux médecins des armées (décret n° 75-64 du 30 janvier 1975 modifié et arrêté du 19 mars 2001)

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
1	Médecin chef des services de classe normale	16.021,17	16.021
1	Médecin en chef	16.021,17	16.021
2	Médecins en chef	7.011,59	14.023
11	Médecins principaux	7.011,59	77.127
7	Médecins	7.011,59	49.081
	Total :		172.273

Primes de service et de qualification en faveur des sous-officiers (décret n° 76-1191 du 23 décembre 1976)

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
2	Adjudants-chefs de gendarmerie	1.049,09	2.098
4	Adjudants de gendarmerie	994,42	3.978
12	Maréchaux des logis chefs de gendarmerie	955,37	11.464
13	Gendarmes	892,89	11.608
1	Major	1.213,09	1.213
9	Maîtres principaux	1.023,05	9.207
18	Premiers maîtres	965,78	17.384
48	Maîtres	916,32	43.983
24	Seconds maîtres	859,05	20.617
1	Maître principal infirmier	1.023,05	1.023
1	Premier maître infirmier	916,32	916
4	Maîtres infirmiers	916,32	3.665
17	Seconds maîtres infirmiers	859,05	14.604
	Total :		141.760

§ 84 Prestations diverses aux personnels militaires

Primes d'habillement des gendarmes maritimes

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
2	Adjudants-chefs de gendarmerie	208,55	417
4	Adjudants de gendarmerie	208,55	834
12	Maréchaux des logis chefs de gendarmerie	208,55	2.503
13	Gendarmes	208,55	2.711
	Total :		6.465

Article 40 - Ports et navigation maritimes

§ 20 Indemnités diverses des personnels des ports maritimes

Chapitre 31-32

Éléments de calcul de la dépense annuelle théorique

§		Dépense annuelle théorique
---	--	-----------------------------------

Indemnité de tenue

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
158	Indemnité annuelle d'entretien	107,02	16.909
16	Indemnité de première mise	268,62	4.298
Total :			21.207

Primes de service et de sujétions

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
4	Capitaines de port du premier grade de 1ère classe fonctionnelle	1.478,15	5.913
4	Capitaines de port du premier grade de classe normale	1.339,11	5.356
10	Capitaines de port du deuxième grade de classe fonctionnelle	1.308,01	13.080
18	Capitaines de port du deuxième grade de classe normale	1.222,49	22.005
35	Lieutenants de port de classe fonctionnelle	1.082,69	37.894
87	Lieutenants de port de classe normale	944,27	82.151
Total :			166.399

Article 80 - Gens de mer. Enseignement supérieur maritime

§ 63 Primes de qualification et de technicité aux personnels militaires

Primes de qualification aux professeurs de l'enseignement maritime

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
1	Professeur général de 1ère classe de l'enseignement maritime	12.960,59	12.961
1	Professeur général de 2ème classe de l'enseignement maritime	12.960,59	12.961
3	Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime	12.960,59	38.882
10	Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime	10.842,81	108.428
22	Professeurs en chef de 2ème classe de l'enseignement maritime	9.245,49	203.401
31	Professeurs principaux de l'enseignement maritime	3.912,07	121.274
9	Professeurs de 1ère classe de l'enseignement maritime	3.397,68	30.579
Total :			528.486

Primes de qualification aux AAM et OCTAAM

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
1	Administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes	10.842,81	10.843
2	Administrateur en chef de 2ème classe des affaires maritimes	9.245,49	18.491
1	Administrateur principal des affaires maritimes	3.912,07	3.912
2	Officiers en chef de 2ème classe	4.622,74	9.245
3	Officiers principaux	3.912,07	11.736
1	Officier de 1ère classe	3.397,68	3.398
Total :			57.625

Chapitre 31-32

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		11.124.211
Modifications des crédits		-11.105.805
<i>dont fonds de concours</i>		26.098
Crédit disponible pour l'exercice		18.406
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		18.406

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 2 octobre 2000 portant transfert de 11.223.373€ vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		11.977.370
Modifications des crédits		-11.977.370
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		"
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 31 juillet 2001 portant transfert de 11.977.370€ vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Chapitre 31-90 : Rémunérations des personnels

Articles	Crédits
10 Affaires maritimes	37.378.237
22 Nouvelle bonification indiciaire	342.569
40 Ports et navigation maritimes	3.797.613
70 Enseignement maritime secondaire	8.079.732
80 Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	6.744.219
Total pour le chapitre	56.342.370

Chapitre 31-90

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Affaires maritimes	37.378.237
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	<i>38.268.633</i>
		<i>Ajustements :</i>	<i>-890.396</i>
		<i>Ajustement pour tenir compte de la situation réelle des personnels</i>	<i>-410.212</i>
		<i>Abattement correspondant aux emplois bloqués</i>	<i>-480.184</i>
6412	§11	Personnels titulaires - Rémunérations principales	35.160.825
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	<i>36.051.221</i>
		<i>Ajustements</i>	<i>-890.396</i>
		Dépense annuelle correspondant aux 1.712 emplois détaillés en 3ème partie	36.051.221
6412	§12	Retenues pour pensions civiles et militaires	"
64633	§14	Cotisation de sécurité sociale à la charge des personnels militaires	"
64191	§15	Majoration de traitement pour affectation outre-mer	617.293
64131	§51	Personnels contractuels sur emplois vacants de titulaires (blocage justificatif § 11)	480.184
		(13 emplois d'inspecteurs des affaires maritimes, 2 emplois de contrôleurs des affaires maritimes de classe normale et 7 agents contractuels article 34 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000)	
64141	§52	Auxiliaires sur emplois vacants de titulaires	"
644118	§81	Indemnités de résidence en métropole et DOM	373.783
644128	§82	Indemnités de résidence dans les TOM et Nouvelle-Calédonie	9.008
64282	§85	Fonctionnaires en congé de formation professionnelle. Indemnité mensuelle forfaitaire	"
64432	§90	Supplément familial de traitement	737.144
		Article 22 - Nouvelle bonification indiciaire	342.569
64487	§11	Nouvelle bonification indiciaire.- Personnels civils	235.706
		Décret n°92-973 du 9 septembre 1992 modifié par le décret n°95-310 du 20 mars 1995	
		Arrêté du 9 septembre 1992 (J.O. du 12 septembre 1992)	
		Arrêté du 3 février 1994 (J.O. du 25 février 1994)	
		Arrêté du 20 mars 1995 (J.O. du 23 mars 1995)	
		Arrêté du 26 juillet 1996 (J.O. du 8 août 1996)	
		Arrêté du 25 mars 1997 (J.O. du 27 avril 1997)	
64487	§12	Nouvelle bonification indiciaire.- Personnels militaires	106.863
		Décret n°92-1109 du 2 octobre 1992 modifié	
		Article 40 - Ports et navigation maritimes	3.797.613
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	<i>3.815.998</i>
		<i>Ajustements :</i>	<i>-18.385</i>
		<i>Ajustement pour tenir compte de la situation réelle des personnels</i>	<i>35.701</i>
		<i>Abattement correspondant aux emplois bloqués</i>	<i>-54.086</i>

Chapitre 31-90

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
6412	§11	Personnels titulaires. - Rémunérations principales	3.530.547
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	3.548.932
		<i>Ajustements</i>	-18.385
		Dépense annuelle correspondant aux 158 emplois détaillés en 3ème partie	3.548.932
64191	§15	Majoration de traitement pour affectation outre-mer	116.584
64131	§51	Personnels contractuels sur emplois vacants de titulaires	"
64141	§52	Auxiliaires sur emplois vacants de titulaires	54.086
		(blocage justificatif § 11)	
		3 emplois de lieutenant de port de classe normale	
644118	§81	Indemnités de résidence en métropole et D.O.M.	29.478
64432	§90	Supplément familial de traitement	66.918
		Article 70 - Enseignement maritime secondaire	8.079.732
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	11.670.759
		<i>Ajustements :</i>	-3.591.027
		<i>Ajustement pour tenir compte de la situation réelle des personnels</i>	-689.563
		<i>Abattement correspondant aux emplois bloqués</i>	-2.901.464
6412	§11	Personnels titulaires - Rémunérations principales	4.855.237
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	8.446.264
		<i>Ajustements</i>	-3.591.027
		Dépense annuelle correspondant aux 383 emplois détaillés en 3ème partie	8.446.264
6412	§12	Retenues pour pensions civiles et militaires	"
64132	§20	Personnels contractuels - Rémunérations principales	"
64131	§51	Personnels contractuels sur emplois vacants de titulaires	2.901.464
		(blocage justificatif § 11)	
64141	§52	Auxiliaires sur emplois vacants de titulaires	"
644118	§81	Indemnités de résidence en métropole et DOM	73.383
64432	§90	Supplément familial de traitement	249.648
		Article 80 - Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	6.744.219
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	6.659.253
		<i>Ajustements :</i>	84.966
		<i>Ajustement pour tenir compte de la situation réelle des personnels</i>	174.932
		<i>Abattement correspondant aux emplois bloqués</i>	-89.966
6412	§11	Personnels titulaires. - Rémunérations principales	6.546.396
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	6.461.430
		<i>Ajustements</i>	84.966
		Dépense annuelle correspondant aux 269 emplois détaillés en 3ème partie	6.461.430
6412	§12	Retenues pour pensions civiles et militaires	"
64633	§14	Cotisation de sécurité sociale à la charge des personnels militaires	"
64132	§20	Personnels contractuels. - Rémunérations principales	"

Chapitre 31-90

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
64131	§51	Personnels contractuels sur emplois vacants de titulaires	"
64141	§52	Auxiliaires sur emplois vacants de titulaires (cf blocage justificatif § 11) 6 emplois d'ouvriers d'entretien et d'accueil de 2ème classe	89.966
644118	§81	Indemnités de résidence en métropole et D.O.M. Indemnité de résidence en métropole	48.510
64432	§90	Supplément familial de traitement	59.347

Chapitre 31-90

Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique (valeur du point d'indice majoré : 52,0638 €)

§		Dépense annuelle théorique
---	--	---

Article 10 - Affaires maritimes

§ 11 Personnels titulaires - Rémunérations principales

1.712 emplois :

36.051.221

Personnel militaire

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
<i>145</i>	<i>Administrateurs des affaires maritimes</i>				<i>4.838.277</i>
1	Administrateur général de 1ère classe des affaires maritimes	Gr.C-Gr.E	Gr.C-Gr.E		63.323
5	Administrateurs généraux de 2ème classe des affaires maritimes	Gr.B	Gr.B		262.790
7	Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	Gr.A	Gr.A		335.657
18	Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	966-1015	782-820	801	750.656
32	Administrateurs en chef de 2ème classe des affaires maritimes	792-879	650-716	683	1.137.907
41	Administrateurs principaux des affaires maritimes	653-741	544-611	578	1.233.808
36	Administrateurs de 1ère classe des affaires maritimes	541-653	459-544	502	940.897
5	Administrateurs de 2ème classe des affaires maritimes	457-556	399-471	435	113.239
<i>88</i>	<i>Officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes</i>				<i>2.554.748</i>
1	Officier général de 2ème classe	Gr.B	Gr.B		52.558
3	Officiers en chef de 1ère classe	966-1015	782-820	801	125.110
13	Officiers en chef de 2ème classe	792-879	650-716	683	462.275
22	Officiers principaux	653-741	544-611	578	662.044
41	Officiers de 1ère classe	541-653	459-544	502	1.071.578
8	Officiers de 2ème classe	457-556	399-471	435	181.183
<i>240</i>	<i>Personnel militaire détaché de la marine nationale</i>				<i>4.178.230</i>
2	Adjudants-chefs de gendarmerie	371-547	342-464	403	41.964
4	Adjudants de gendarmerie	351-509	327-437	382	79.554
12	Maréchaux des logis chefs de gendarmerie	332-485	314-419	367	229.289
13	Gendarmes	266-479	270-415	343	232.153
8	Enseignes de vaisseau de 1ère classe	457-556	399-471	435	181.183
1	Major	485-612	419-513	466	24.262
9	Maîtres principaux	328-560	311-474	393	184.150
18	Premiers maîtres	318-509	304-437	371	347.683
48	Maîtres	291-485	285-419	352	879.670
24	Seconds maîtres	269-439	273-386	330	412.346
42	Quartiers-maîtres de 1ère classe A.D.L.	260-420	267-372	320	699.738
59	Quartiers-maîtres de 2ème classe ADL	247-315	262-302	282	866.238
<i>22</i>	<i>Médecins des gens de mer</i>				<i>731.627</i>
1	Médecin chef des services de classe normale	Gr.B	Gr.B		52.558
3	Médecins en chef	835-Gr.A	683-Gr.A		125.266
11	Médecins principaux	735-835	606-683	645	369.393
7	Médecins	465-735	406-606	506	184.410
<i>23</i>	<i>Infirmiers</i>				<i>405.162</i>
1	Maître principal infirmier	328-560	311-474	393	20.462
1	Premier maître infirmier	318-509	304-437	371	19.316

Chapitre 31-90

Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique (valeur du point d'indice majoré : 52,0638 €)

§					Dépense annuelle théorique
4	Maîtres infirmiers	291-485	285-419	352	73.306
17	Seconds maîtres infirmiers	269-439	273-386	330	292.078
Total : 518				Total :	12.708.044

Personnel civil

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
<i>149 Inspecteurs des affaires maritimes</i>					3.989.859
5	Inspecteurs principaux de 1ère classe des affaires maritimes	852-966	695-782	739	192.376
21	Inspecteurs principaux de 2ème classe des affaires maritimes	563-821	476-672	574	627.578
123	Inspecteurs des affaires maritimes	379-780	348-641	495	3.169.905
<i>418 Contrôleurs des affaires maritimes (nouveau corps)</i>					8.667.115
87	Contrôleurs des affaires maritimes de classe exceptionnelle	425-612	376-513	445	2.015.651
75	Contrôleurs des affaires maritimes de classe supérieure	384-579	351-488	420	1.640.010
256	Contrôleurs des affaires maritimes de classe normale	298-544	290-462	376	5.011.454
<i>555 Syndics des affaires maritimes (nouveau corps)</i>					9.393.404
90	Syndics principaux de 1ère classe des gens de mer (NEI)	396-449	359-393	376	1.761.839
181	Syndics principaux de 2ème classe des gens de mer E5	267-427	271-378	325	3.062.654
284	Syndics des gens de mer E4	259-382	266-351	309	4.568.911
<i>51 Catégorie C</i>					783.092
14	Agents des services techniques de 1ère classe des services déconcentrés (échelle 3)	251-364	263-337	300	218.668
37	Agents des services techniques de 2ème classe des services déconcentrés (échelle 2)	245-343	262-323	293	564.424
<i>6 Emplois fonctionnels</i>					227.416
1	Directeur des affaires maritimes	838-1015	685-820	753	39.205
5	Conseillers des affaires maritimes	759-1015	625-820	723	188.211
Total : 1.179				Total :	23.060.886

Emplois (corps origine services communs)

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
3	Ingénieurs des travaux publics de l'Etat	379-750	348-618	483	75.441
3	Techniciens supérieurs de l'équipement	322-558	307-472	390	60.915
2	Secrétaires administratifs de classe normale des services déconcentrés de l'équipement	298-544	290-462	376	39.152
Total : 8				Total :	175.508

Agents contractuels (article 34 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000)

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
7	Agents contractuels (article 34 de la loi du 12 avril 2000)	245-343	262-323	293	106.783
Total : 7				Total :	106.783

Article 40 - Ports et navigation maritimes

§ 11 Personnels titulaires. - Rémunérations principales

Chapitre 31-90

Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique (valeur du point d'indice majoré : 52,0638 €)

§		Dépense annuelle théorique
---	--	---

158 emplois :

3.548.932

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
4	Capitaines de port du premier grade de 1ère classe fonctionnelle	747-901	616-733	675	140.573
4	Capitaines de port du premier grade de classe normale	616-821	516-672	594	123.704
10	Capitaines de port du deuxième grade de classe fonctionnelle	612-780	513-641	577	300.409
18	Capitaines de port du deuxième grade de classe normale	521-750	446-618	532	498.563
35	Lieutenants de port de classe fonctionnelle	389-579	355-488	422	768.983
87	Lieutenants de port de classe normale	306-544	296-462	379	1.716.700
Total : 158				Total :	3.548.932

Article 70 - Enseignement maritime secondaire

§ 11 Personnels titulaires - Rémunérations principales

383 emplois :

8.446.264

Personnel enseignant

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
169	Professeurs de lycée professionnel agricole du 2ème grade de classe normale	379-801	348-657	503	4.425.788
12	Professeurs techniques de classe normale de l'enseignement maritime	379-801	348-657	503	314.258
Total : 181				Total :	4.740.046

Personnel administratif

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
8	Conseillers des affaires maritimes	759-1015	625-820	723	301.138
5	Personnels de direction de 2ème catégorie de 2ème classe des établissements d'enseignement du ministère de l'agriculture	587-966	494-782	638	166.084
12	Conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole	379-801	348-657	503	314.258
12	Inspecteurs des affaires maritimes	379-780	348-641	495	309.259
18	Syndics des gens de mer E4	259-382	266-351	309	289.579
Total : 55				Total :	1.380.318

Personnel technique

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
68	Ouvriers d'entretien et d'accueil de 2ème classe des établissements d'enseignement agricole publics	245-343	262-323	293	1.037.320
37	Ouvriers professionnels des établissements d'enseignement agricole publics	251-364	263-337	300	577.909
42	Mâîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole publics	267-427	271-378	325	710.671
Total : 147				Total :	2.325.900

Chapitre 31-90

Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique (valeur du point d'indice majoré : 52,0638 €)

§		Dépense annuelle théorique
---	--	---

Article 80 - Gens de mer. Enseignement supérieur maritime

§ 11 Personnels titulaires. - Rémunérations principales

269 emplois :

6.461.430

Personnel militaire

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
<i>77 Personnel enseignant</i>					<i>2.627.182</i>
1	Professeur général de 1ère classe de l'enseignement maritime	Gr.C-Gr.E	Gr.C-Gr.E		63.323
1	Professeur général de 2ème classe de l'enseignement maritime	Gr.B	Gr.B		52.558
3	Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime (Gr.A)	Gr.A	Gr.A		143.853
10	Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime	966-1015	782-820	801	417.032
22	Professeurs en chef de 2ème classe de l'enseignement maritime	792-879	650-716	683	782.311
31	Professeurs principaux de l'enseignement maritime	653-741	544-611	578	932.880
9	Professeurs de 1ère classe de l'enseignement maritime	541-653	459-544	502	235.225
<i>10 Personnel administratif</i>					<i>330.453</i>
1	Administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes	966-1015	782-820	801	41.704
2	Administrateurs en chef de 2ème classe des affaires maritimes	792-879	650-716	683	71.120
1	Administrateur principal des affaires maritimes	653-741	544-611	578	30.093
2	Officiers en chef de 2ème classe	792-879	650-716	683	71.120
3	Officiers principaux	653-741	544-611	578	90.279
1	Officier de 1ère classe	541-653	459-544	502	26.137
Total : 87				Total :	2.957.635

Personnel civil

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
<i>49 Personnel enseignant</i>					<i>1.339.446</i>
8	Professeurs techniques hors classe de l'enseignement maritime	587-966	494-782	638	265.734
41	Professeurs techniques de classe normale de l'enseignement maritime	379-801	348-657	503	1.073.712
<i>48 Personnel administratif</i>					<i>838.176</i>
2	Inspecteurs principaux de 2ème classe des affaires maritimes	563-821	476-672	574	59.770
11	Contrôleurs des affaires maritimes de classe normale	298-544	290-462	376	215.336
35	Syndics des gens de mer E4	259-382	266-351	309	563.070
Total : 97				Total :	2.177.622

Personnels relevant du ministère de l'éducation

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
16	Ouvriers d'entretien et d'accueil de 1ère classe des établissements d'enseignement de l'éducation nationale (échelle 3)	251-364	263-337	300	249.907

Chapitre 31-90

Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique (valeur du point d'indice majoré : 52,0638 €)

§					Dépense annuelle théorique
42	Ouvriers d'entretien et d'accueil de 2ème classe des établissements d'enseignement de l'éducation nationale (échelle 2)	245-343	262-323	293	640.698
1	Maître ouvrier principal des services déconcentrés	351-479	327-415	371	19.316
6	Maîtres ouvriers des services déconcentrés (échelle 5)	267-427	271-378	325	101.525
5	Ouvriers professionnels principaux des services déconcentrés (échelle 4)	259-382	266-351	309	80.439
15	Ouvriers professionnels des services déconcentrés (échelle 3)	251-364	263-337	300	234.288
Total : 85				Total :	1.326.173

Chapitre 31-90

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		46.787.352
Modifications des crédits		-46.787.352
<i>dont fonds de concours</i>		133.804
Crédit disponible pour l'exercice		"
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 2 octobre 2000 portant transfert de 46.921.156€ et de 2352 emplois vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		49.387.084
Modifications des crédits		-49.387.084
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		"
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 31 juillet 2001 portant transfert de 49.387.084€ et de 2394 emplois vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Chapitre 31-96 : Autres rémunérations et vacations

Articles	Crédits
10 Affaires maritimes	601.216
40 Ports et navigation maritimes	128.151
50 Délivrance du permis de conduire mer-plaisance	274.482
Total pour le chapitre	1.003.849

Chapitre 31-96

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Affaires maritimes	601.216
64268	§10	Indemnités d'enseignement, de jury et de recherche	274.408
64271	§62	Vacations. Honoraires médicaux	41.991
64198	§64	Personnel auxiliaire des services déconcentrés, outre-mer et étranger	164.259
64133	§66	Contractuels rémunérés sur crédits répondant à un besoin occasionnel	"
64133	§67	Contractuels rémunérés sur crédits répondant à un besoin saisonnier Personnel temporaire saisonnier du service de la navigation de plaisance	120.558
64483	§70	Indemnisation du chômage des agents non fonctionnaires de l'Etat	"
64432	§90	Supplément familial de traitement	"
		Article 40 - Ports et navigation maritimes	128.151
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	<i>376.890</i>
		<i>Rattachements de fonds de concours</i>	<i>-248.739</i>
64198	§90	Surveillants de ports <i>Dépense annuelle théorique</i> <i>Rattachements de fonds de concours</i>	128.151
			<i>376.890</i>
			<i>-248.739</i>
		Article 50 - Délivrance du permis de conduire mer-plaisance	274.482
64274	§63	Vacations des examinateurs des permis de conduire (mer-plaisance) Décret n° 92-1166 du 21 octobre 1992 et arrêté du 30 mai 1994	274.482

Chapitre 31-96

Prévision de rattachement des fonds de concours

Code du fonds de concours		Montants
	Article 40 - Ports et navigation maritimes	248.739
28-2-6-401	Participations diverses aux dépenses de rémunérations et charges annexes des surveillants de ports.	248.739
	Total pour le chapitre :	248.739

Chapitre 31-96

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		637.237
Modifications des crédits		-84.318
<i>dont fonds de concours</i>		<i>139.514</i>
Crédit disponible pour l'exercice		552.919
Engagements à l'administration centrale	14.435	////
Délégations de crédits	517.929	////
Paiements		519.170
Crédit disponible en fin d'exercice		33.749

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 2 octobre 2000 portant transfert de 223.832€ et de 57 emplois vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		1.990.546
Modifications des crédits		-1.337.493
<i>dont fonds de concours</i>		<i>2.085</i>
Crédit disponible pour l'exercice		653.053
Engagements à l'administration centrale	11.534	////
Délégations de crédits	639.330	////
Paiements		612.215
Crédit disponible en fin d'exercice		40.838

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 31 juillet 2001 portant transfert de 104.741€ et de 57 emplois vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Chapitre 33-90 : Cotisations sociales. Part de l'Etat

Articles		Crédits
10	Affaires maritimes	2.826.280
40	Ports et navigation maritimes	212.065
70	Enseignement maritime secondaire	2.534.624
80	Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	325.784
	Total pour le chapitre	5.898.753

Chapitre 33-90

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
Article 10 - Affaires maritimes			2.826.280
64618	§10	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat	532.785
64621	§21	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance maladie sur la totalité du salaire	277.363
646221	§23	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur le salaire plafonné	78.318
646222	§24	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur la totalité du salaire	37.362
64632	§32	Sécurité sociale. - Ensemble des risques. - Agents non titulaires employés à temps incomplet ou de manière occasionnelle	8.335
64633	§40	Sécurité sociale des personnels militaires	1.601.077
64658	§50	Cotisation aux régimes de retraites complémentaires et organismes de prévoyance collective	38.203
65115	§60	Taxe au profit des transports	251.034
63332	§70	Cotisations patronales versées au F.N.A.L. - Personnels non titulaires	1.080
64655	§90	Affiliation rétroactive aux assurances sociales	723
Article 40 - Ports et navigation maritimes			212.065
64618	§10	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat	72.165
64621	§21	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance maladie sur la totalité du salaire	49.736
646221	§23	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur le salaire plafonné	31.807
646222	§24	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur la totalité du salaire	5.759
64632	§32	Sécurité sociale. - Ensemble des risques. - Agents non titulaires employés à temps incomplet ou de manière occasionnelle	12.655
64658	§50	Cotisation aux régimes de retraites complémentaires et organismes de prévoyance collective	5.901
65115	§60	Taxe au profit des transports	33.506
63332	§70	Cotisations patronales versées au F.N.A.L. - Personnels non titulaires	536
Article 70 - Enseignement maritime secondaire			2.534.624
64618	§10	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat	446.083
64621	§21	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance maladie sur la totalité du salaire	386.667
646221	§23	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur le salaire plafonné	"

Chapitre 33-90

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
646222	§24	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur la totalité du salaire	"
64632	§32	Sécurité sociale. - Ensemble des risques. - Agents non titulaires employés à temps incomplet ou de manière occasionnelle	1.495.327
64658	§50	Cotisation aux régimes de retraites complémentaires et organismes de prévoyance collective	"
65115	§60	Taxe au profit des transports	206.547
63332	§70	Cotisations patronales versées au F.N.A.L. - Personnels non titulaires	"
Article 80 - Gens de mer. Enseignement supérieur maritime			325.784
64618	§10	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat	10.777
64621	§21	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance maladie sur la totalité du salaire	65.077
646221	§23	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur le salaire plafonné	15.556
646222	§24	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur la totalité du salaire	7.470
64632	§32	Sécurité sociale. - Ensemble des risques. - Agents non titulaires employés à temps incomplet ou de manière occasionnelle	"
64633	§40	Sécurité sociale des personnels militaires	152.869
64658	§50	Cotisation aux régimes de retraites complémentaires et organismes de prévoyance collective	14.759
65115	§60	Taxe au profit des transports	59.020
63332	§70	Cotisations patronales versées au F.N.A.L. - Personnels non titulaires	256

Chapitre 33-90

Analyse des crédits par article et paragraphe

Dispositifs et textes

chapitre 33-90 Cotisations sociales. Part de l'Etat

Récapitulation des cotisations tous articles confondus

§	Désignation	Crédits votés
§ 10	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat	1.061.810
§ 21	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance maladie sur la totalité du salaire	778.843
§ 23	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur le salaire plafonné	125.681
§ 24	Agents permanents non titulaires. - Cotisation d'assurance vieillesse sur la totalité du salaire	50.591
§ 32	Sécurité sociale. - Ensemble des risques. - Agents non titulaires employés à temps incomplet ou de manière occasionnelle	1.516.317
§ 40	Sécurité sociale des personnels militaires	1.753.946
§ 50	Cotisation aux régimes de retraites complémentaires et organismes de prévoyance collective	58.863
§ 60	Taxe au profit des transports	550.107
§ 70	Cotisations patronales versées au F.N.A.L. - Personnels non titulaires	1.872
§ 90	Affiliation rétroactive aux assurances sociales	723
Total :		5.898.753

§10 Sécurité sociale. Agents titulaires et ouvriers de l'Etat :

décret n°96-1165 du 26 décembre 1996, décret n°97-1249 du 29 décembre 1997 et articles D 712-38, D 712-40, D 712-41, D 712-54-1 du code de la sécurité sociale

§21 Agents permanents non titulaires. Cotisation d'assurance maladie sur la totalité du salaire :

article L 242-1, article R 242-1 et article D 242-3 du code de la sécurité sociale

§23 Agents permanents non titulaires. Cotisation d'assurance vieillesse sur le salaire plafonné :

articles L 242-1 et D 242-4 du code de la sécurité sociale et décret n°2001-1069 du 16 novembre 2001

§24 Agents permanents non titulaires. Cotisation d'assurance vieillesse sur la totalité du salaire :

articles L 242-1 et D 242-4 du code de la sécurité sociale

§32 Sécurité sociale. Ensemble des risques. Agents non titulaires employés à temps incomplet ou de manière occasionnelle :

décret n°86-83 du 17 janvier 1986 et articles D 242-3, D 242-4, D 242-6-1 et D 242-7 du code de la sécurité sociale

§40 Sécurité sociale des personnels militaires :

articles D 713-15 et D 713-17 du code de la sécurité sociale

§50 Cotisations aux régimes de retraites complémentaires et organismes de prévoyance collective :

décret n°70-1277 du 23 décembre 1970 et arrêté du 30 décembre 1991

§60 Taxe pour les transports :

loi n°92-1376 du 30 décembre 1992 (article 115-1 de la loi de finances pour 1993) et décret n°92-1463 du 31 décembre 1992

§70 Cotisations patronales versées au F.N.A.L. personnels non titulaires :

article L 834-1 du code de la sécurité sociale

§90 Affiliation rétroactive aux assurances sociales :

article L 65 du code des pensions civiles et militaires de retraite (PCMR) et article D 173-16 du code de la sécurité sociale.

Chapitre 33-90

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		3.090.829
Modifications des crédits		-2.904.652
<i>dont fonds de concours</i>		<i>46.967</i>
Crédit disponible pour l'exercice		186.177
Engagements à l'administration centrale	3.049	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		149.015
Crédit disponible en fin d'exercice		37.162

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 2 octobre 2000 portant transfert de 2.951.619€ vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		4.185.989
Modifications des crédits		-3.865.516
<i>dont fonds de concours</i>		<i>331</i>
Crédit disponible pour l'exercice		320.473
Engagements à l'administration centrale	1.829	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		156.662
Crédit disponible en fin d'exercice		163.811

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 31 juillet 2001 portant transfert de 3.865.846€ vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Chapitre 33-91 : Prestations sociales versées par l'Etat

Articles		Crédits
10	Affaires maritimes	1.917.731
40	Ports et navigation maritimes	138.929
70	Enseignement maritime secondaire	404.442
80	Gens de mer. Enseignement supérieur maritime	314.137
	Total pour le chapitre	2.775.239

Chapitre 33-91

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
Article 10 - Affaires maritimes			1.917.731
64428	§10	Prise en charge des trajets domicile-travail	5.329
647115	§21	Allocation d'adoption	58.237
647111	§22	Allocation pour jeune enfant	481
647117	§23	Allocation d'éducation spéciale	"
647116	§24	Complément familial	246.426
647113	§25	Allocations familiales	1.317.264
647114	§26	Allocation de parent isolé	"
647112	§27	Allocation parentale d'éducation	"
647119	§28	Allocation de rentrée scolaire	8.573
647118	§29	Allocation de soutien familial	"
647213	§31	Congés de longue durée	128.654
64724	§32	Allocation d'invalidité temporaire	"
64726	§33	Capital-décès	"
64728	§39	Autres risques maladie	1.295
64738	§40	Accidents de service	"
64748	§50	Accidents du travail	3.137
64276	§60	Contrôles médicaux obligatoires	"
64712	§75	Congés de naissance ou d'adoption	"
6475	§79	Autres prestations familiales indexées sur le point fonction publique	36.906
647881	§81	Autres prestations sociales indexées sur le point fonction publique	26.938
647882	§82	Autres prestations sociales non indexées sur le point fonction publique	2.181
64783	§91	Revenu de remplacement du congé de fin d'activité	82.310
Article 40 - Ports et navigation maritimes			138.929
647111	§22	Allocation pour jeune enfant	"
647117	§23	Allocation d'éducation spéciale	"
647116	§24	Complément familial	"
647113	§25	Allocations familiales	107.790
647112	§27	Allocation parentale d'éducation	21
647119	§28	Allocation de rentrée scolaire	2.954
647213	§31	Congés de longue durée	19.266
64724	§32	Allocation d'invalidité temporaire	"

Chapitre 33-91

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
64726	§33	Capital-décès	"
64728	§39	Autres risques maladie	"
64738	§40	Accidents de service	"
64748	§50	Accidents du travail	8.898
64276	§60	Contrôles médicaux obligatoires	"
64783	§91	Revenu de remplacement du congé de fin d'activité	"
Article 70 - Enseignement maritime secondaire			404.442
64428	§10	Prise en charge des trajets domicile-travail	"
647115	§21	Allocation d'adoption	"
647111	§22	Allocation pour jeune enfant	"
647117	§23	Allocation d'éducation spéciale	"
647116	§24	Complément familial	"
647113	§25	Allocations familiales	316.909
647112	§27	Allocation parentale d'éducation	"
647119	§28	Allocation de rentrée scolaire	"
647118	§29	Allocation de soutien familial	"
647213	§31	Congés de longue durée	"
64724	§32	Allocation d'invalidité temporaire	"
64726	§33	Capital-décès	"
64728	§39	Autres risques maladie	"
64738	§40	Accidents de service	84.297
64748	§50	Accidents du travail	3.236
64276	§60	Contrôles médicaux obligatoires	"
6475	§79	Autres prestations familiales indexées sur le point fonction publique	"
647881	§81	Autres prestations sociales indexées sur le point fonction publique	"
647882	§82	Autres prestations sociales non indexées sur le point fonction publique	"
64783	§91	Revenu de remplacement du congé de fin d'activité	"
Article 80 - Gens de mer. Enseignement supérieur maritime			314.137
64428	§10	Prise en charge des trajets domicile-travail	675
647115	§21	Allocation d'adoption	4.803
647111	§22	Allocation pour jeune enfant	34.073
647117	§23	Allocation d'éducation spéciale	"
647116	§24	Complément familial	23.191

Chapitre 33-91

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
647113	§25	Allocations familiales	123.957
647112	§27	Allocation parentale d'éducation	1.376
647119	§28	Allocation de rentrée scolaire	"
647118	§29	Allocation de soutien familial	"
647213	§31	Congés de longue durée	26.580
64724	§32	Allocation d'invalidité temporaire	"
64726	§33	Capital-décès	"
64728	§39	Autres risques maladie	15.264
64738	§40	Accidents de service	"
64748	§50	Accidents du travail	4.285
64276	§60	Contrôles médicaux obligatoires	"
6475	§79	Autres prestations familiales indexées sur le point fonction publique	2.044
647881	§81	Autres prestations sociales indexées sur le point fonction publique	61.023
647882	§82	Autres prestations sociales non indexées sur le point fonction publique	67
64783	§91	Revenu de remplacement du congé de fin d'activité	16.799

Chapitre 33-91

Analyse des crédits par article et paragraphe

Dispositifs et textes

chapitre 33-91 Prestations sociales versées par l'Etat

Récapitulatif des prestations tous articles confondus

§	Désignation	Crédits votés
§ 10	Prise en charge des trajets domicile-travail	6.004
§ 21	Allocation d'adoption	63.040
§ 22	Allocation pour jeune enfant	34.554
§ 23	Allocation d'éducation spéciale	"
§ 24	Complément familial	269.617
§ 25	Allocations familiales	1.865.920
§ 26	Allocation de parent isolé	"
§ 27	Allocation parentale d'éducation	1.397
§ 28	Allocation de rentrée scolaire	11.527
§ 29	Allocation de soutien familial	"
§ 31	Congés de longue durée	174.500
§ 32	Allocation d'invalidité temporaire	"
§ 33	Capital-décès	"
§ 39	Autres risques maladie	16.559
§ 40	Accidents de service	84.297
§ 50	Accidents du travail	19.556
§ 60	Contrôles médicaux obligatoires	"
§ 75	Congés de naissance ou d'adoption	"
§ 79	Autres prestations familiales indexées sur le point fonction publique	38.950
§ 81	Autres prestations sociales indexées sur le point fonction publique	87.961
§ 82	Autres prestations sociales non indexées sur le point fonction publique	2.248
§ 91	Revenu de remplacement du congé de fin d'activité	99.109
Total :		2.775.239

§10 *Prise en charge des trajets domicile-travail :*

loi n°82-684 du 4 août 1982 modifiée et décret n°82-887 du 18 octobre 1982

§21 *Allocation d'adoption :*

loi n°96-604 du 5 juillet 1996 et circulaire n°6B-02-150 du 21 janvier 2002

§22 *Allocation pour jeune enfant :*

articles L 531-1, L 531-2, R 531-1 à 15, D 531-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§23 *Allocation d'éducation spéciale :*

articles L 541-1 à L 541-3, R 541-1 à R 541-7, D 541-1 et D 541-2 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§24 Complément familial :

articles L 522-1 à L 522-2, R 522-1 à R 522-6, D 522-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§25 Allocations familiales :

articles L 521-1 à L 521-3, R 521-1, D 521-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§26 Allocation de parent isolé :

articles L 524-1 à L 524-4, R 524-1 à R 524-13, D 524-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§27 Allocation parentale d'éducation :

articles L 532-1 à L 532-5, R 532-1 à R 532-6, D 532-1 à D 532-5 du code de la sécurité sociale, circulaire n°6B-01-99 du 15 mars 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§28 Allocation de rentrée scolaire :

décret n°2001-719 du 31 juillet 2001, articles L 543-1, R 543-1 à R 543-7, D 543-1 du code de la sécurité sociale, circulaire 6B-01-481 du 31 juillet 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§29 Allocation de soutien familial :

articles L 523-1 à L 523-3, R 523-1 à R 523-8, D 523-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§31 Congé de longue durée :

article 34 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

§32 Allocation d'invalidité temporaire :

articles L 712 -1, L 712-3, L 712-13 et D 712-13 à D 712-18 du code de la sécurité sociale

§33 Capital-décès :

articles L 712 -1, L 712-3, D 712-19 à D 712-24 du code de la sécurité sociale

§39 Autres risques maladie

§50 Accidents du travail :

décret n°86-83 du 17 janvier 1986

§71 Allocation de présence parentale :

articles L 544-1 à L 544-8, R 544-1 à R 544-3 et D 544-1 à D 544-7 du code de la sécurité sociale, circulaire Budget/Fonction publique n°6B-01-296 et FP/4 n°2013 du 3 octobre 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée.

§72 Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée et allocation de garde d'enfant à domicile dans les DOM :

articles L 842-1 à L 842-3, articles L 841-1 à L 841-4, R 841-1, D 841-1 à D 841-5 du code de la sécurité sociale, circulaire n°6B-01-2 du 15 janvier 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

§75 Congés de naissance ou d'adoption :

circulaire n°6B-90 du 25 juillet 1979

§91 Revenu de remplacement du congé de fin d'activité :

loi n°96-1093 du 16 décembre 1996 modifiée en dernier lieu par la loi de finances pour 2002.

Chapitre 33-91

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		2.409.466
Modifications des crédits		-2.389.927
<i>dont fonds de concours</i>		<i>18.063</i>
Crédit disponible pour l'exercice		19.539
Engagements à l'administration centrale	1.677	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		3.457
Crédit disponible en fin d'exercice		16.082

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 2 octobre 2000 portant transfert de 2.407.990€ vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		2.564.511
Modifications des crédits		-2.526.272
<i>dont fonds de concours</i>		<i>127</i>
Crédit disponible pour l'exercice		38.239
Engagements à l'administration centrale	305	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		2.803
Crédit disponible en fin d'exercice		35.436

Les modifications de crédits comprennent notamment un arrêté du 31 juillet 2001 portant transfert de 2.526.399€ vers la section "services communs" du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Chapitre 33-92 : Autres dépenses d'aide sociale

Articles	Crédits
10 Prestations à gestion centralisée	32.244
20 Prestations à gestion déconcentrée	168.356
Total pour le chapitre	200.600

Chapitre 33-92

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Prestations à gestion centralisée	32.244
6488	§10	Prestations médico-sociales	2.897
61888	§20	Remboursement de prestations à l'Union sociale maritime	"
6488	§30	Secours et prêts	16.078
6488	§40	Colonies de vacances et arbre de Noël	1.524
6485	§50	Prêts d'installation	11.745
		Article 20 - Prestations à gestion déconcentrée	168.356
6488	§10	Prestations médico-sociales	9.944
62831	§20	Restaurants administratifs	78.964
6484	§30	Aides aux enfants handicapés	11.608
6488	§40	Colonies de vacances et arbre de Noël	60.980
6481	§50	Prestations pour la garde de jeunes enfants	6.860

Chapitre 33-92

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		182.584
Modifications des crédits		11.153
<i>dont reports</i>		8.714
Crédit disponible pour l'exercice		193.737
Engagements à l'administration centrale	45.115	////
Délégations de crédits	141.503	////
Paiements		176.612
Crédit disponible en fin d'exercice		17.125

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		176.890
Modifications des crédits		-9.507
<i>dont reports</i>		10.006
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		167.383
Engagements à l'administration centrale	14.999	////
Délégations de crédits	133.397	////
Paiements		140.767
Crédit disponible en fin d'exercice		26.616

**Chapitre 34-98 : Moyens de fonctionnement des services déconcentrés et d'intérêt commun.
Entretien et exploitation**

Articles	Crédits
10 Flottille de surveillance	975.200
20 Département des systèmes d'information	944.500
30 Services déconcentrés des affaires maritimes	7.852.400
40 Centres de surveillance et de sauvetage	1.646.200
50 Formation des personnels et Groupe écoles-centre d'instruction et de documentation administrative et maritime	1.072.200
60 Signalisation maritime	3.604.500
70 Affaires maritimes et signalisation maritime. Crédits informatiques	1.776.000
80 Transport maritime, ports et littoral. Crédits informatiques	332.000
90 Bureau des enquêtes techniques et administratives après accidents et autres événements de mer	181.400
Total pour le chapitre	18.384.400

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
Article 10 - Flottille de surveillance		975.200
<i>Rattachements de fonds de concours</i>		<i>7.622</i>
Total :		982.822
§10	Matériel, mobilier et fournitures	
21548	§12 Achat de matériel technique	60.950
6138	§15 Entretien et réparation de matériel et de mobilier	38.094
61218	§16 Location de matériel et de mobilier	15.238
61678	§17 Transport de matériel et de mobilier	7.619
6068	§19 Autres fournitures	"
§20	Achats de services et autres dépenses	
61884	§23 Etudes et honoraires	15.238
§70	Entretien et exploitation des équipements de surveillance et de signalisation maritimes	
6138	§71 Entretien et réparation des coques, superstructures et aménagements	335.224
6138	§72 Entretien et réparation : propulsion et énergie	243.799
6138	§73 Entretien et réparation des équipements électroniques	121.900
21548	§75 Achats matériels de sécurité	45.713
§80	Dépenses diverses	
6068	§81 Consommables et fournitures spécifiques	60.950
21823	§85 Achats matériels navals	30.475
Article 20 - Département des systèmes d'information		944.500
<i>Rattachements de fonds de concours</i>		<i>550.000</i>
Total :		1.494.500
§10	Matériel, mobilier et fournitures	
2184	§11 Achat de mobilier	12.000
21548	§12 Achat de matériel technique	"
21831	§13 Achat de matériel de bureau	"
6063	§14 Fournitures de bureau	12.000
6138	§15 Entretien et réparation de matériel et de mobilier	8.000
61218	§16 Location de matériel et de mobilier	7.500
61678	§17 Transport de matériel et de mobilier	3.000
61511	§18 Abonnement et documentation	4.500
6068	§19 Autres fournitures	15.000
§20	Achats de services et autres dépenses	

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
6172	§21 Frais de correspondance	30.000
61828	§22 Formation (hors informatique)	8.000
61884	§23 Etudes et honoraires	4.500
6111	§24 Travaux d'impression	3.000
6153	§25 Frais de réception	3.500
64445	§26 Frais de représentation sur justificatif	700
61711	§28 Télécommunications (voix, fax)	29.000
61888	§29 Autres prestations de services	150
	§30 Locaux	
612118	§31 Locations immobilières	"
21818	§32 Agencements, installations (y compris aménagement et câblage de locaux)	25.000
6131	§33 Entretien immobilier	25.000
60618	§34 Energie, eau	28.700
61841	§35 Nettoyage des locaux	"
61842	§36 Gardiennage	"
612114	§38 Charges connexes aux loyers	11.000
	§40 Véhicules	
218211	§41 Achat de véhicules de tourisme	"
218218	§42 Achat d'autres véhicules	"
6136	§43 Entretien des matériels de transport	1.600
6068	§44 Outillage et fournitures	"
60118	§45 Carburants, lubrifiants	3.000
61214	§46 Location de véhicules	1.600
6185	§47 Péages (véhicules administratifs)	"
65123	§48 Taxe différentielle sur les véhicules terrestres à moteur (vignette)	200
	§50 Déplacements temporaires	
61631	§51 Déplacements en métropole (repas et nuitées)	18.000
61634	§52 Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel)	"
616328	§53 Déplacements en métropole (autres moyens)	20.000
61621	§54 Déplacements outre-mer (indemnités)	"
61622	§55 Déplacements outre-mer (transport)	"
61611	§56 Déplacements à l'étranger (indemnités)	"
616128	§57 Déplacements à l'étranger (transport)	"
6187	§58 Déplacements temporaires : expérimentation hors formation (décret n°2000-929 du 22 septembre 2000)	"
	§60 Autres déplacements	

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
616418	§61 Changement de résidence (frais de transport)	"
61642	§62 Changement de résidence (indemnités de déménagement en métropole)	"
6165	§65 Transports liés aux congés bonifiés	"
6187	§68 Déplacements temporaires: expérimentation pour formation (décret n° 2000-929 du 22 septembre 2000)	"
	§90 Informatique et télématique	
218328	§91 Achat de matériel	126.550
612121	§92 Location de matériel	"
612221	§93 Crédit-bail de matériel	"
61712	§94 Coûts de réseaux de télécommunication	13.000
61341	§95 Entretien de matériel	100.000
202	§96 Logiciels	120.000
6114	§97 Prestations de service	220.000
61821	§98 Formation	30.000
6064	§99 Fournitures et documentation	60.000
	Article 30 - Services déconcentrés des affaires maritimes	7.852.400
	§10 Matériel, mobilier et fournitures	
2184	§11 Achat de mobilier	106.383
21548	§12 Achat de matériel technique	159.575
21831	§13 Achat de matériel de bureau	"
6063	§14 Fournitures de bureau	226.064
6138	§15 Entretien et réparation de matériel et de mobilier	71.809
61218	§16 Location de matériel et de mobilier	17.287
61678	§17 Transport de matériel et de mobilier	9.309
61511	§18 Abonnement et documentation	61.170
6068	§19 Autres fournitures	79.787
	§20 Achats de services et autres dépenses	
6172	§21 Frais de correspondance	186.170
61884	§23 Etudes et honoraires	33.245
6111	§24 Travaux d'impression	30.585
6153	§25 Frais de réception	39.894
64445	§26 Frais de représentation sur justificatif	3.989
64448	§27 Autres indemnités représentatives de frais	7.979
61711	§28 Télécommunications (voix, fax)	1.329.787
61888	§29 Autres prestations de service	16.622

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
	§30 Locaux	
612118	§31 Locations immobilières	897.607
21818	§32 Agencements, installations (y compris aménagement et câblage de locaux)	33.245
6131	§33 Entretien immobilier	279.256
60618	§34 Energie, eau	558.511
61841	§35 Nettoyage des locaux	172.872
61842	§36 Gardiennage	9.309
65118	§37 Impôts relatifs à l'immobilier	11.968
612114	§38 Charges connexes aux loyers	14.628
	§40 Véhicules	
218211	§41 Achat de véhicules de tourisme	199.468
218218	§42 Achat d'autres véhicules	132.979
6136	§43 Entretien des matériels de transport	99.734
6068	§44 Outillage et fournitures	13.298
60118	§45 Carburants, lubrifiants	199.468
61214	§46 Location de véhicules	665
6185	§47 Péages (véhicules administratifs)	"
65123	§48 Taxe différentielle sur les véhicules terrestres à moteur (vignette)	3.989
6186	§49 Assurances	"
	§50 Déplacements temporaires	
61631	§51 Déplacements en métropole (repas et nuitées)	568.909
61634	§52 Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel)	132.979
616328	§53 Déplacements en métropole (autres moyens)	306.092
61621	§54 Déplacements outre-mer (indemnités)	33.245
61622	§55 Déplacements outre-mer (transport)	33.245
61611	§56 Déplacements à l'étranger (indemnités)	13.298
616128	§57 Déplacements à l'étranger (transport)	19.947
6187	§58 Déplacements temporaires: expérimentation hors formation (décret n° 2000-929 du 22 septembre 2000)	"
642388	§59 Indemnités de sortie en mer (décret n°91-76 du 18 janvier 1991)	398.937
	§60 Autres déplacements	
616418	§61 Changement de résidence (frais de transport)	26.596
61642	§62 Changement de résidence (indemnités de déménagement en métropole)	226.064
61642	§63 Changement de résidence (indemnités de déménagement Outre-mer)	199.468

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
61642	§64 Changement de résidence (indemnités de déménagement à l'étranger)	19.947
6165	§65 Transports liés aux congés bonifiés	53.192
61635	§69 Déplacements en métropole (régimes forfaitaires et spéciaux)	"
	§70 Entretien et exploitation des équipements de surveillance et de signalisation maritimes	
21548	§75 Achats matériels de sécurité	13.298
60118	§76 Achats de produits énergétiques	412.234
60618	§77 Electricité, eau	3.989
6018	§78 Achats de produits non énergétiques	46.543
61218	§79 Locations de liaisons spécialisées	26.596
	§80 Dépenses diverses	
6068	§81 Consommables et fournitures spécifiques	86.436
21548	§82 Equipement en matériel de restauration et de couchage	23.271
61218	§83 Locations d'équipements à terre (Appontements, mouillages)	3.324
21823	§85 Achats matériels navals	11.968
60658	§86 Vêtements de travail et de sécurité	73.138
	§90 Reprographie	
218322	§91 Achat de matériels électroniques de reprographie	19.947
612122	§92 Location de matériels électroniques de reprographie	66.489
612222	§93 Crédit-bail de matériels électroniques de reprographie	6.649
6064	§94 Fournitures de matériels électroniques de reprographie	19.947
Article 40 - Centres de surveillance et de sauvetage		1.646.200
	§10 Matériel, mobilier et fournitures	
21548	§12 Achat de matériel technique	89.480
6138	§15 Entretien et réparation de matériel et de mobilier	138.520
61218	§16 Location de matériel et de mobilier	"
61678	§17 Transport de matériel et de mobilier	"
6068	§19 Autres fournitures	"
	§20 Achats de services et autres dépenses	
61884	§23 Etudes et honoraires	"
6111	§24 Travaux d'impression	"
61711	§28 Télécommunications (voix, fax)	"
61888	§29 Autres prestations de service	442.830
	§30 Locaux	
612118	§31 Locations immobilières	160.630

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
21818	§32 Agencements, installations (y compris aménagement et câblage de locaux)	"
612114	§38 Charges connexes aux loyers	"
	§70 Entretien et exploitation des équipements de surveillance et de signalisation maritimes	
6138	§73 Entretien et réparation des équipements électroniques	29.540
21548	§75 Achats matériels de sécurité	16.880
6018	§78 Achats de produits non énergétiques	3.050
61218	§79 Locations de liaisons spécialisées	660.520
	§80 Dépenses diverses	
6068	§81 Consommables et fournitures spécifiques	"
21548	§82 Equipement en matériel de restauration et de couchage	"
	§90 Informatique et télématique	
218328	§91 Achat de matériel	"
612121	§92 Location de matériel	"
612221	§93 Crédit-bail de matériel	"
61712	§94 Coûts de réseaux de télécommunication	104.750
61341	§95 Entretien de matériel	"
202	§96 Logiciels	"
6114	§97 Prestations de service	"
61821	§98 Formation	"
6064	§99 Fournitures et documentation	"
	Article 50 - Formation des personnels et Groupe écoles-centre d'instruction et de documentation administrative et maritime	1.072.200
	§10 Matériel, mobilier et fournitures	
2184	§11 Achat de mobilier	2.419
21548	§12 Achat de matériel technique	1.800
21831	§13 Achat de matériel de bureau	"
6063	§14 Fournitures de bureau	20.194
6138	§15 Entretien et réparation de matériel et de mobilier	790
61218	§16 Location de matériel et de mobilier	800
61678	§17 Transport de matériel et de mobilier	737
61511	§18 Abonnement et documentation	9.820
6068	§19 Autres fournitures	12.110
	§20 Achats de services et autres dépenses	
6172	§21 Frais de correspondance	6.763

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
61828	§22 Formation (hors informatique)	109.255
6111	§24 Travaux d'impression	1.475
6153	§25 Frais de réception	9.025
64448	§27 Autres indemnités représentatives de frais	"
61711	§28 Télécommunications (voix, fax)	32.353
61888	§29 Autres prestations de services	820
	§30 Locaux	
21818	§32 Agencements, installations (y compris aménagement et câblage de locaux)	3.344
6131	§33 Entretien immobilier	6.432
60618	§34 Energie, eau	11.982
61841	§35 Nettoyage des locaux	11.897
612114	§38 Charges connexes aux loyers	"
	§40 Véhicules	
218211	§41 Achat de véhicules de tourisme	32.611
218218	§42 Achat d'autres véhicules	"
6136	§43 Entretien des matériels de transport	3.090
6068	§44 Outillage et fournitures	1.092
60118	§45 Carburants, lubrifiants	2.981
61214	§46 Location de véhicules	1.702
6185	§47 Péages (véhicules administratifs)	"
65123	§48 Taxe différentielle sur les véhicules terrestres à moteur (vignette)	"
6186	§49 Assurances	"
	§50 Déplacements temporaires	
61631	§51 Déplacements en métropole (repas et nuitées)	26.735
61634	§52 Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel)	2.587
616328	§53 Déplacements en métropole (autres moyens)	22.918
61621	§54 Déplacements outre-mer (indemnités)	1.271
61622	§55 Déplacements outre-mer (transport)	1.386
61611	§56 Déplacements à l'étranger (indemnités)	1.369
616128	§57 Déplacements à l'étranger (transport)	395
6187	§58 Déplacements temporaires : expérimentation hors formation (décret n°2000-929 du 22 septembre 2000)	"
	§60 Autres déplacements	
61633	§66 Déplacements pour formation (repas et nuitées)	491.284
616328	§67 Déplacements pour formation (transport)	164.311

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
6187	§68 Déplacements temporaires: expérimentation pour formation (décret n° 2000-929 du 22 septembre 2000)	"
61635	§69 Déplacements en métropole (régimes forfaitaires et spéciaux)	"
	§90 Informatique et télématique	
218328	§91 Achat de matériel	26.220
612121	§92 Location de matériel	"
612221	§93 Crédit-bail de matériel	36.843
61712	§94 Coûts de réseaux de télécommunication	342
61341	§95 Entretien de matériel	244
202	§96 Logiciels	"
6114	§97 Prestations de service	3.099
61821	§98 Formation	2.744
6064	§99 Fournitures et documentation	6.960
	Article 60 - Signalisation maritime	3.604.500
	<i>Rattachements de fonds de concours</i>	<i>1.676.939</i>
	Total :	5.281.439
	§10 Matériel, mobilier et fournitures	
2184	§11 Achat de mobilier	37.660
21548	§12 Achat de matériel technique	300.330
21831	§13 Achat de matériel de bureau	57.607
6063	§14 Fournitures de bureau	57.160
6138	§15 Entretien et réparation de matériel et de mobilier	78.000
61218	§16 Location de matériel et de mobilier	53.588
61678	§17 Transport de matériel et de mobilier	12.653
61511	§18 Abonnement et documentation	20.840
6068	§19 Autres fournitures	79.988
	§20 Achats de services et autres dépenses	
6172	§21 Frais de correspondance	2.679
61828	§22 Formation (hors informatique)	6.698
61884	§23 Etudes et honoraires	3.275
6111	§24 Travaux d'impression	6.996
6153	§25 Frais de réception	2.063
64445	§26 Frais de représentation sur justificatif	"
64448	§27 Autres indemnités représentatives de frais	"
61711	§28 Télécommunications (voix, fax)	52.694
61888	§29 Autres prestations de service	95.139

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
	§30 Locaux	
612118	§31 Locations immobilières	1.563
21818	§32 Agencements, installations (y compris aménagement et câblage de locaux)	84.248
6131	§33 Entretien immobilier	130.992
60618	§34 Energie, eau	195.000
61841	§35 Nettoyage des locaux	15.332
61842	§36 Gardiennage	3.573
65118	§37 Impôts relatifs à l'immobilier	3.185
612114	§38 Charges connexes aux loyers	14.885
	§40 Véhicules	
218211	§41 Achat de véhicules de tourisme	98.000
218218	§42 Achat d'autres véhicules	38.866
6136	§43 Entretien des matériels de transport	77.946
6068	§44 Outillage et fournitures	120.572
60118	§45 Carburants, lubrifiants	213.920
61214	§46 Location de véhicules	62.519
6185	§47 Péages (véhicules administratifs)	"
65123	§48 Taxe différentielle sur les véhicules terrestres à moteur (vignette)	5.896
6186	§49 Assurances	"
	§70 Entretien et exploitation des équipements de surveillance et de signalisation maritimes	
6138	§71 Entretien et réparation des coques, superstructures et aménagements	116.106
6138	§72 Entretien et réparation : propulsion et énergie	113.967
6138	§73 Entretien et réparation des équipements électroniques	41.679
6138	§74 Entretien et réparation des équipements de signalisation maritime	270.000
21548	§75 Achats matériels de sécurité	89.313
60118	§76 Achats de produits énergétiques	220.000
60618	§77 Electricité, eau	190.000
6018	§78 Achats de produits non énergétiques	74.039
61218	§79 Locations de liaisons spécialisées	36.879
	§80 Dépenses diverses	
6068	§81 Consommables et fournitures spécifiques	281.200
21548	§82 Equipement en matériel de restauration et de couchage	27.494
61218	§83 Locations d'équipements à terre (Appontements, mouillages)	14.885

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
21823	§85 Achats matériels navals	12.159
60658	§86 Vêtements de travail et de sécurité	50.000
63888	§87 Versements divers - cotisations aux organisations situées sur le territoire français	"
	§90 Informatique et télématique	
218328	§91 Achat de matériel	101.709
612121	§92 Location de matériel	1.084
612221	§93 Crédit-bail de matériel	558
61712	§94 Coûts de réseaux de télécommunication	7.161
61341	§95 Entretien de matériel	4.080
202	§96 Logiciels	8.328
6114	§97 Prestations de service	4.840
61821	§98 Formation	124
6064	§99 Fournitures et documentation	5.028
	Article 70 - Affaires maritimes et signalisation maritime.	1.776.000
	Crédits informatiques	
	<i>Rattachements de fonds de concours</i>	<i>1.677</i>
	Total :	1.777.677
	§90 Informatique et télématique	
218328	§91 Achat de matériel	484.363
612121	§92 Location de matériel	64.582
612221	§93 Crédit-bail de matériel	"
61712	§94 Coûts de réseaux de télécommunication	452.072
61341	§95 Entretien de matériel	72.655
202	§96 Logiciels	80.727
6114	§97 Prestations de service	452.073
61821	§98 Formation	40.364
6064	§99 Fournitures et documentation	129.164
	Article 80 - Transport maritime, ports et littoral. Crédits informatiques	332.000
	§90 Informatique et télématique	
218328	§91 Achat de matériel	37.000
612121	§92 Location de matériel	13.000
612221	§93 Crédit-bail de matériel	"
61712	§94 Coûts de réseaux de télécommunication	30.000
61341	§95 Entretien de matériel	37.000

Chapitre 34-98

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
202	§96 Logiciels	33.000
6114	§97 Prestations de service	129.000
61821	§98 Formation	23.000
6064	§99 Fournitures et documentation	30.000
Article 90 - Bureau des enquêtes techniques et administratives après accidents et autres événements de mer		181.400
	§10 Matériel, mobilier et fournitures	
21548	§12 Achat de matériel technique	"
21831	§13 Achat de matériel de bureau	"
6063	§14 Fournitures de bureau	"
6138	§15 Entretien et réparation de matériel et de mobilier	"
61218	§16 Location de matériel et de mobilier	"
61678	§17 Transport de matériel et de mobilier	"
61511	§18 Abonnement et documentation	"
6068	§19 Autres fournitures	23.582
	§20 Achats de services et autres dépenses	
61884	§23 Etudes et honoraires	110.654
6111	§24 Travaux d'impression	"
61888	§29 Autres prestations de service	47.164
	§40 Véhicules	
61214	§46 Location de véhicules	"
6185	§47 Péages (véhicules administratifs)	"
	§80 Dépenses diverses	
6068	§81 Consommables et fournitures spécifiques	"
21823	§85 Achats matériels navals	"

Chapitre 34-98
Analyse des crédits

Dépenses d'informatique de l'année (Chapitre 34-98)

Décomposition par nature de la dépense	Achat de matériel (dont Crédit-bail)	Maintenance du matériel	Réseaux de données	Droits d'usage des logiciels et progiciels	Prestations de service	Formation	Fournitures	Aménagement/ Câblage
Valeur année N	880 000 €	140 000 €	450 000 €	220 000 €	410 000 €	80 000 €	210 000 €	50 000 €

Evolution Stock/flux	Mesures de continuité	Mesures nouvelles	Total	Nombre d'écrans	Dont micros	Nombre de positions de travail à informatiser	Valeur d'achat du patrimoine grand et moyen système	Valeur d'achat du patrimoine équipement de réseaux	Age moyen des micros
Année N - 1	2 005 086 €	335 388 €	2 340 471 €	1280	1250	624	548 816 €	437 347 €	4 ans
Année N	2 346 749 €	98 060 €	2 445 000 €	1 300	1270	600	550 000 €	500 000 €	3,5 ans

Personnels ayant Une activité Majoritairement Informatique	Nombre catégorie A ou assimilés	Nombre catégorie B	Nombre catégorie C	Somme des rémunérations, indemnités, primes
Année N-1	18	29	25	2 775 000 €
Année N	19	31	26	2 903 000 €

Dépenses de fonctionnement des services déconcentrés des affaires maritimes

(Services administratifs, centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, dispositif de contrôle et de surveillance, département des systèmes d'information, dispositif de signalisation maritime et groupe Ecoles –CIDAM)

Articles 10, 20, 30, 40, 50 et 60 du chapitre 34-98 – section 28 Mer

1) Grille d'analyse

Exécution n-1	Services déconcentrés	Services opérationnels*	Total
Dépenses immobilières	2 889 737	396 566	3 286 303
- dont locations	1 053 115	17 958	1 071 073
- dont agencement	158 325	41 203	199 529
- dont entretien	466 841	113 979	580 820
- dont fluides	933 089	212 827	1 145 917
- dont nettoyage	233 377	0	233 377
- dont gardiennage	8 857	0	8 857
- dont impôts	36 133	10 599	46 731
Matériels, mobiliers, fournitures	1 320 672	545 882	1 866 554
Dépenses logistiques	2 256 056	1 096 718	3 352 774
Dépenses liées à l'activité	2 923 714	1 432 721	4 356 435
Dépenses spécifiques	2 154 622	1 675 373	3 829 994
Dépenses informatiques			
Total	11 544 801	5 147 261	16 692 061
Effectifs	1.151	694	1.845
Surface en m2	42.000	19.224	61.224

* les services opérationnels comprennent : le département des systèmes d'information (article 20), les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (article 40 et une partie de la dotation de l'article 30 (entretien immobilier courant)), le dispositif de contrôle et de surveillance des affaires maritimes (article 10 – Flottille de surveillance et une partie de la dotation de l'article 30 (dépenses de carburant)) ainsi que le dispositif de signalisation maritime pour les frais de fonctionnement liquidés sur le budget mer

2) Tableau d'information relatif au parc automobile (année 2002)

Désignation	Services déconcentrés	Services opérationnels	Stock total
<i>Véhicules de tourisme et assimilés</i>			
- puissance fiscale inférieure ou égale à 4 CV	96	17	113
- puissance fiscale supérieure à 4 CV et inférieure ou égale à 7 CV	185	44	229
- puissance fiscale supérieure à 7 CV	12	1	13
<i>Autres véhicules immatriculés</i>			
- véhicules utilitaires	92	13	105
- motocycles et cycles	1	0	1
- véhicules de transport en commun	1	0	1
- divers (engins spéciaux , etc.)	4	0	4
TOTAL	391	75	466

Chapitre 34-98

Prévision de rattachement des fonds de concours

Code du fonds de concours		Montants
	Article 10 - Flottille de surveillance	7.622
28-2-2-855	Rémunération des services rendus par les navires des affaires maritimes.	7.622
	Article 20 - Département des systèmes d'information	550.000
28-1-4-529	Participation des pays européens au financement d'un système coordonné d'inspection des navires en application du < Mémorandum de Paris>.	500.000
28-2-3-763	Recettes provenant de la vente d'ouvrages et de publications édités par le ministère chargé de la mer et de la rémunération de travaux et d'études informatiques.	50.000
	Article 60 - Signalisation maritime	1.676.939
28-2-6-626	Participations diverses aux travaux d'entretien et aux dépenses de fonctionnement des établissements de signalisation maritime.	1.676.939
	Article 70 - Affaires maritimes et signalisation maritime. Crédits informatiques	1.677
28-2-3-702	Recettes provenant de l'aliénation de matériels informatiques, bureautiques et télématiques d'occasion.	1.677
	Total pour le chapitre :	2.236.238

Chapitre 34-98

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		19.120.156
Modifications des crédits		4.303.134
<i>dont reports</i>		<i>1.167.904</i>
<i>dont fonds de concours</i>		<i>2.662.638</i>
Crédit disponible pour l'exercice		23.423.290
Engagements à l'administration centrale	3.293.353	////
Déléguations de crédits	19.218.143	////
Paievements		21.572.186
Crédit disponible en fin d'exercice		1.851.104

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		18.720.739
Modifications des crédits		4.012.708
<i>dont reports</i>		<i>1.851.104</i>
<i>dont fonds de concours</i>		<i>2.169.227</i>
Crédit disponible pour l'exercice		22.733.447
Engagements à l'administration centrale	2.009.912	////
Déléguations de crédits	19.257.560	////
Paievements		20.537.954
Crédit disponible en fin d'exercice		2.195.493

Chapitre 35-33 : Protection et aménagement du littoral. Entretien et exploitation

Articles	Crédits
10 Entretien du domaine public maritime	"
20 Lutte contre la pollution accidentelle du littoral et de la mer par les hydrocarbures	679.800
Total pour le chapitre	679.800

Chapitre 35-33

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Entretien du domaine public maritime	"
6518	§20	Impôts et taxes	"
6068	§30	Biens de consommation	"
21548	§40	Immobilisations	"
61888	§50	Prestations externes	"
		Article 20 - Lutte contre la pollution accidentelle du littoral et de la mer par les hydrocarbures	679.800
		<i>Rattachements de fonds de concours</i>	<i>1.524</i>
		Total :	681.324
6518	§20	Impôts et taxes	700
6068	§30	Biens de consommation	607.000
21548	§40	Immobilisations	8.000
61888	§50	Prestations externes	64.100

Chapitre 35-33

Prévision de rattachement des fonds de concours

Code du fonds de concours		Montants
	Article 20 - Lutte contre la pollution accidentelle du littoral et de la mer par les hydrocarbures	1.524
28-2-6-487	Remboursement par les organismes ou personnes publics ou privés des dépenses consécutives à l'entretien des matériels de lutte contre les pollutions marines (Polmar).	1.524
	Total pour le chapitre :	1.524

Chapitre 35-33

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		457.347
Modifications des crédits		1.318.350
<i>dont reports</i>		11.382
<i>dont fonds de concours</i>		11.151
Crédit disponible pour l'exercice		1.775.697
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Délégations de crédits	1.612.066	////
Paielements		1.222.581
Crédit disponible en fin d'exercice		553.116

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		609.796
Modifications des crédits		1.394.860
<i>dont reports</i>		553.116
<i>dont fonds de concours</i>		3.274
Crédit disponible pour l'exercice		2.004.656
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Délégations de crédits	1.998.349	////
Paielements		1.509.459
Crédit disponible en fin d'exercice		495.197

Chapitre 35-34 : Ports maritimes. Entretien et exploitation

Articles	Crédits
10 Ports maritimes non autonomes en métropole et outre-mer	13.144.000
20 Accueil des navires en difficulté dans les ports	305.000
Total pour le chapitre	13.449.000

Chapitre 35-34

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Ports maritimes non autonomes en métropole et outre-mer	13.144.000
		<i>Rattachements de fonds de concours</i>	<i>6.450.000</i>
		Total :	19.594.000
60111	§12	Carburants automobile	524.000
60111	§13	Carburants de matériel naval	656.000
60112	§14	Huiles et lubrifiants	130.000
6518	§20	Impôts et taxes	45.000
6068	§30	Biens de consommation	6.896.000
21548	§40	Immobilisations	239.000
61888	§50	Prestations externes	3.842.000
60611	§82	Gaz	102.000
60612	§83	Electricité	393.000
60613	§84	Fioul	225.000
60615	§89	Eau	92.000
		Article 20 - Accueil des navires en difficulté dans les ports	305.000
6518	§20	Impôts et taxes	"
6068	§30	Biens de consommation	73.200
21548	§40	Immobilisations	"
61888	§50	Prestations externes	231.800

Chapitre 35-34

Prévision de rattachement des fonds de concours

Code du fonds de concours		Montants
	Article 10 - Ports maritimes non autonomes en métropole et outre-mer	6.450.000
28-2-6-625	Participations diverses aux travaux d'entretien et aux dépenses d'exploitation dans les ports maritimes civils, sur divers ouvrages et sur le littoral.	6.450.000
	Total pour le chapitre :	6.450.000

Chapitre 35-34

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		6.555.308
Modifications des crédits		11.049.862
<i>dont reports</i>		<i>1.503.352</i>
<i>dont fonds de concours</i>		<i>6.497.530</i>
Crédit disponible pour l'exercice		17.605.170
Engagements à l'administration centrale	1.451	////
Délégations de crédits	14.543.931	////
Paiements		14.354.942
Crédit disponible en fin d'exercice		3.250.228

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		10.595.207
Modifications des crédits		10.826.213
<i>dont reports</i>		<i>3.250.228</i>
<i>dont fonds de concours</i>		<i>7.634.741</i>
Crédit disponible pour l'exercice		21.421.420
Engagements à l'administration centrale	1.568	////
Délégations de crédits	19.209.418	////
Paiements		18.050.847
Crédit disponible en fin d'exercice		3.370.573

Chapitre 36-37 : Ecoles nationales de la marine marchande

Articles	Crédits
10 Ecoles nationales de la marine marchande	1.510.800
Total pour le chapitre	1.510.800

Chapitre 36-37

Présentation détaillée des crédits

Compte	§	Crédits
	Article 10 - Ecoles nationales de la marine marchande	1.510.800
	§30 Subventions aux organismes publics nationaux	
62411	§31 Rétribution des professeurs et instructeurs auxiliaires	704.033
62411	§32 Moyens de fonctionnement des écoles nationales de la marine marchande	500.075
62411	§33 Matériels et logiciels de simulation des écoles nationales de la marine marchande	306.692

Chapitre 36-37

Analyse des crédits

1) *Textes institutifs*

- Loi n° 58-275 du 19 mars 1958 portant statut des Ecoles Nationales de la Marine Marchande.
- Arrêté du 10 juin 1961 dotant l'E.N.M.M. du Havre de la personnalité juridique.
- Arrêté du 24 septembre 1958 dotant l'E.N.M.M. de Saint-Malo de la personnalité juridique.
- Arrêté du 11 novembre 1959 dotant l'E.N.M.M. de Nantes de la personnalité juridique.
- Arrêté du 26 décembre 1966 dotant l'E.N.M.M. de Marseille de la personnalité juridique.
- Loi de finances pour 2000 n°99-1172 du 30 décembre 1999.
- Décret n° 2000-1369 du 30 décembre 2000 portant répartition de crédits ouverts par la loi de finances pour 2001.

Missions

Subventions de fonctionnement versées aux 4 Ecoles Nationales de la Marine Marchande afin d'assurer :

- Rémunérations des professeurs vacataires chargés des cours.
- Charges sociales des professeurs chargés des cours.
- Moyens de fonctionnement et communications.
- Stages des élèves.
- Frais de déplacement des élèves.
- Maintenance des simulateurs.

2) *Historique (budget des E.N.M.N.)*

	2000	2001	2002
Budget	3 526 018	3 810 442	3 997 259
Subventions	1 372 041	1 524 490	1 510 800

3) *Description des emplois de chaque établissement (année scolaire 2001/2002)*

	ENMM LE HAVRE	ENMM SAINT MALO	ENMM NANTES	ENMM MARSEILLE
Personnels permanents rémunérés par l'établissement	33	15	25	46
Personnels titulaires et contractuels de l'Etat	62	47	59	64

Chapitre 36-37

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		1.372.041
Modifications des crédits		4.811
<i>dont reports</i>		4.811
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		1.376.852
Engagements à l'administration centrale	1.376.852	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Palements		1.376.852
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		1.524.490
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		1.524.490
Engagements à l'administration centrale	1.524.490	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Palements		1.524.490
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Chapitre 43-37 : Gens de mer. Formation professionnelle maritime

Articles		Crédits
10	Enseignement maritime secondaire	2.183.000
20	Enseignement privé agréé	686.000
40	Promotion sociale et formation continue des gens de mer	1.997.000
50	Bourses. Enseignement supérieur maritime	214.000
60	Bourses. Enseignement maritime secondaire	762.000
	Total pour le chapitre	5.842.000

Chapitre 43-37

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Enseignement maritime secondaire	2.183.000
623618	§16	Subventions à des établissements publics locaux d'enseignement	28.965
62823	§62	Subvention à l'association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole	2.154.035
		Article 20 - Enseignement privé agréé	686.000
623628	§16	Subventions aux écoles de pêche et de commerce sous contrat	60.985
62541	§34	Subventions aux centres de formations agréés (entreprises privées)	"
62823	§62	Subventions aux centres de formation agréés (associations)	625.015
		Article 40 - Promotion sociale et formation continue des gens de mer	1.997.000
61888	§80	Promotion sociale et formation continue des gens de mer	1.997.000
		Article 50 - Bourses. Enseignement supérieur maritime	214.000
6348	§80	Bourses	214.000
		Article 60 - Bourses. Enseignement maritime secondaire	762.000
6348	§80	Bourses	762.000

Chapitre 43-37
Analyse des crédits
Dispositifs et textes

<i>Dispositif résultant de textes</i>	<i>Textes de référence</i>	<i>Chapitre et article</i>	<i>Exécution N-1 (2001)</i>	<i>Indicateurs d'activité</i>
<i>Subventions de fonctionnement</i>		43.37 – 10	15 224 100	
<i>Subventions de fonctionnement</i>		43.37 – 20	719 864	9 subventions
<i>Subventions de fonctionnement</i>		43.37 – 40	1 762 262	10 subventions
<i>Bourses d'études Enseignement Supérieur</i>	<i>Arrêté N° 107739 du 20/11/81</i>	43.37 – 50	382 952	500 parts de bourses en 2 versements
<i>Bourses d'études Enseignement Secondaire</i>	<i>Arrêté N° 2570 du 24/08/93</i>	43.37 - 60	767 022	4866 parts de bourses en 2 versements

article 10 Enseignement maritime secondaire

1) *Textes institutifs*

Subvention de fonctionnement versé à l'Association pour la Gérance des Ecoles de Formation Maritime et Aquacole (A.G.E.M.A.), régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Arrêté n° 10.541 GM/2 du 8 octobre 1987 portant mise à jour et approbation des statuts de l'A.G.E.M.A.

2) *Missions*

Subvention de fonctionnement afin d'assurer :

- les salaires des personnels d'enseignement et de structures des écoles et des personnels du siège.
- les frais de fonctionnement du siège et les frais inhérents à la vie associative : (conseil d'administration, comité d'entreprise).

3) Les lois de finances initiales 2001 et 2002 intègrent des dispositions permettant le passage sous statut public de l'AGEMA, et notamment la création de 315 emplois à compter du 1^{er} décembre 2000 et 63 emplois à compter du 1^{er} janvier 2002 rémunérés sur les chapitres de personnel.

article 20 Enseignement privé agréé

1) *Textes institutifs*

Subventions versées aux établissements privés agréés de formation maritime. Ces établissements sont gérés par une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

2) *Missions*

Subvention de fonctionnement permettant d'effectuer une préparation aux différents examens permettant l'obtention de titres maritimes.

article 40 Promotion sociale et formation continue des gens de mer

1) *Textes institutifs*

Subventions versées à différents organismes dans le cadre de la formation professionnelle maritime (formation continue).

2) *Missions*

Différents types de subventions versées au :

- C.N.A.S.E.A. permettant la rémunération des stagiaires.
- C.C.A.F. permettant la prise en charge des embarquements des élèves.
- Fonds Social Lycéen permettant d'octroyer une aide aux familles d'élèves nécessiteuses.
- Union Sociale Maritime, le service social spécialisé du monde maritime du commerce.
- Centre de ressources pédagogiques de Nantes.
- Institut national de plongée professionnelle.
- Institut de formation des pêches maritimes et des cultures marines.

article 50 Bourses. Enseignement supérieur maritime

Textes institutifs

Arrêté n° 10739 FC/XI du 20 novembre 1981 relatif à l'attribution des bourses d'études dans les Ecoles Nationales de la Marine Marchande (enseignement supérieur).

article 60 Bourses. Enseignement maritime secondaire

Textes institutifs

Arrêté n° 2570 GM/2 du 24 août 1993 relatif à l'attribution des bourses d'études aux Ecoles Maritimes Aquacoles (enseignement secondaire).

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		14.686.918
Modifications des crédits		2.172.022
<i>dont reports</i>		257.242
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		16.858.940
Engagements à l'administration centrale	15.388.159	////
Délégations de crédits	1.437.817	////
Paievements		16.749.970
Crédit disponible en fin d'exercice		108.970

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		12.377.336
Modifications des crédits		6.478.865
<i>dont reports</i>		76.006
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		18.856.201
Engagements à l'administration centrale	17.478.684	////
Délégations de crédits	1.377.517	////
Paievements		18.401.637
Crédit disponible en fin d'exercice		454.564

Chapitre 44-34 : Ports autonomes maritimes. Participation aux dépenses

Articles	Crédits
10 Ports autonomes en métropole et outre-mer	57.476.000
Total pour le chapitre	57.476.000

Chapitre 44-34
Analyse des crédits
Dispositifs et textes

Article L 111 – 4 du code des ports maritimes

Article 10. - Ports autonomes en métropole et outre-mer

- ◆ Versement aux ports autonomes des participations prévues par la loi n°65-491 du 29 juin 1965 sur les ports maritimes autonomes

Chapitre 44-34

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		60.064.913
Modifications des crédits		3.726.769
<i>dont reports</i>		3.726.769
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		63.791.682
Engagements à l'administration centrale	63.791.682	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paievements		63.791.682
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		60.369.811
Modifications des crédits		762.245
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		61.132.056
Engagements à l'administration centrale	61.132.056	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paievements		61.132.056
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Chapitre 45-35 : Flotte de commerce. Subventions

Articles		Crédits
30	Groupe maritime d'économie mixte. Contribution aux charges sociales	16.460.000
40	Entreprises d'armement. Taxe professionnelle maritime	15.460.000
50	Entreprises d'armement. Contributions aux charges sociales	42.840.000
60	Subventions au transport maritime à courte distance	915.000
	Total pour le chapitre	75.675.000

Chapitre 45-35

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 30 - Groupe maritime d'économie mixte. Contribution aux charges sociales	16.460.000
		Article 31 - Indemnités de licenciement et de retraite anticipée	"
62511	§31	Subventions aux entreprises publiques	"
		Article 32 - Caisses de retraite du personnel sédentaire	15.637.000
62511	§31	Subventions aux entreprises publiques	"
		Article 33 - Caisses d'accident du travail	823.000
62511	§31	Subventions aux entreprises publiques	"
		Article 40 - Entreprises d'armement. Taxe professionnelle maritime	15.460.000
62511	§31	Subventions aux entreprises publiques	"
62541	§34	Subventions aux entreprises privées non agricoles	"
		Article 50 - Entreprises d'armement. Contributions aux charges sociales	42.840.000
62511	§31	Subventions aux entreprises publiques	"
62541	§34	Subventions aux entreprises privées non agricoles	"
		Article 60 - Subventions au transport maritime à courte distance	915.000
62541	§34	Subventions aux entreprises privées non agricoles	"
62823	§62	Subventions aux associations	"

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégués (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		51.527.768
Modifications des crédits		3.803.006
<i>dont reports</i>		449.127
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		55.330.774
Engagements à l'administration centrale	52.061.572	////
Délégués de crédits	n.r.	////
Paievements		52.060.610
Crédit disponible en fin d'exercice		3.270.164

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégués (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		62.565.077
Modifications des crédits		4.032.409
<i>dont reports</i>		3.270.164
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		66.597.486
Engagements à l'administration centrale	66.529.487	////
Délégués de crédits	n.r.	////
Paievements		65.760.714
Crédit disponible en fin d'exercice		836.772

Chapitre 46-32 : Subventions dans le domaine maritime

Articles	Crédits
10 Affaires maritimes et signalisation maritime. Subventions à divers organismes	114.000
20 Société nationale de sauvetage en mer. Participation aux dépenses	618.000
30 Transport maritime, ports et littoral. Subventions à divers organismes	128.600
40 Actions sociales d'urgence en faveur des marins	305.000
Total pour le chapitre	1.165.600

Chapitre 46-32

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Affaires maritimes et signalisation maritime. Subventions à divers organismes	114.000
	§10	Subventions aux collectivités territoriales et organismes publics locaux	45.000
62421	§22	Subventions aux organismes à financement public prédominant (y compris CEA, AFPA, GIP et fondations)	"
	§60	Subventions aux ménages, associations et organismes au service des ménages	69.000
		Article 20 - Société nationale de sauvetage en mer. Participation aux dépenses	618.000
62421	§22	Subventions aux organismes à financement public prédominant (y compris CEA, AFPA, GIP et fondations)	618.000
		Article 30 - Transport maritime, ports et littoral. Subventions à divers organismes	128.600
62331	§13	Subventions aux communes et établissements publics de coopération intercommunale	"
62541	§34	Subventions aux entreprises privées non agricoles	"
62823	§62	Subventions aux associations	128.600
		Article 40 - Actions sociales d'urgence en faveur des marins	305.000
62823	§62	Subventions aux associations	305.000

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		804.931
Modifications des crédits		150.925
<i>dont reports</i>		74.700
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		955.856
Engagements à l'administration centrale	955.856	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		955.856
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		859.812
Modifications des crédits		57.626
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		917.438
Engagements à l'administration centrale	917.408	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		914.359
Crédit disponible en fin d'exercice		3.079

Chapitre 46-37 : Gens de mer et professions de la filière portuaire. Allocations compensatrices

Articles	Crédits
10 Application de la convention entre l'Etat et l'U.N.E.D.I.C. relative aux personnels navigants de la marine marchande	2.744.000
40 Ports maritimes. Contribution de l'Etat aux plans sociaux en faveur des dockers	"
50 Indemnisation des courtiers, interprètes et conducteurs de navires	"
60 Entreprises d'armement maritime	"
Total pour le chapitre	2.744.000

Chapitre 46-37

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Application de la convention entre l'Etat et l'U.N.E.D.I.C. relative aux personnels navigants de la marine marchande	2.744.000
62541	§34	Subventions aux entreprises privées non agricoles	2.744.000
		Article 40 - Ports maritimes. Contribution de l'Etat aux plans sociaux en faveur des dockers	"
63218	§10	Ports autonomes maritimes	"
63218	§20	Ports d'intérêt national	"
		Article 50 - Indemnisation des courtiers, interprètes et conducteurs de navires	"
63831	§10	Courtiers, interprètes et conducteurs de navires	"
		Article 60 - Entreprises d'armement maritime	"
	§30	Remboursement partiel aux entreprises d'armement maritime des charges leur incombant du fait des articles 79 et suivants du Code du travail maritime	
62511	§31	Subventions aux entreprises publiques	"
62541	§34	Subventions aux entreprises privées non agricoles	"

Chapitre 46-37
Analyse des crédits
Dispositifs et textes

article 10 Application de la convention entre l'Etat et l'U.N.E.D.I.C. relative aux personnels navigants de la marine marchande

Dispositifs résultant de textes	Texte de référence	Chapitre et article	Exécution n-1	Indicateurs d'activité
Cessation anticipée d'activité (CAA) - Marins au commerce	Protocole d'accord Etat – Syndicats (14 janvier 1985) - Convention ETAT/UNEDIC/AGCM (25 avril 1985) - (mesures sociales en faveur du personnel navigant de la Marine Marchande, faisant l'objet d'un licenciement économique)	46-37 - art 10	2 204 441 €	222 bénéficiaires
Cessation anticipée d'activité (CAA) - Marins à la pêche	Protocole d'accord Etat - Syndicats du 2 juillet 1991 - Convention Etat/UNEDIC/CNPMEM du 2 juillet 1991 - (mesures sociales en faveur des marins faisant l'objet d'un licenciement à la suite d'une sortie de flotte)	46-37 - art10	270 755 €	26 bénéficiaires
Allocation complémentaire de ressources (ACR)	Convention Etat/CNPMEM du 5 juillet 2000 (mesures sociales en faveur des marins ne pouvant bénéficier d'une cessation anticipée d'activité (CAA))	46-37 - art 10	175 316 €	83 bénéficiaires

Chapitre 46-37

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		4.421.021
Modifications des crédits		18.746.562
<i>dont reports</i>		17.129.586
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		23.167.583
Engagements à l'administration centrale	3.782.647	////
Délégations de crédits	5.443.466	////
Paievements		9.100.476
Crédit disponible en fin d'exercice		14.067.107

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		3.521.572
Modifications des crédits		11.204.419
<i>dont reports</i>		14.067.107
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		14.725.991
Engagements à l'administration centrale	2.650.512	////
Délégations de crédits	1.946.702	////
Paievements		4.534.692
Crédit disponible en fin d'exercice		10.191.299

Chapitre 47-37 : Gens de mer. Subvention à l'établissement national des invalides de la marine

Articles	Crédits
50 Etablissement national des invalides de la marine	707.510.000
Total pour le chapitre	707.510.000

Chapitre 47-37

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		719.406.912
Modifications des crédits		-15.702.249
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		703.704.663
Engagements à l'administration centrale	703.704.663	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		703.704.663
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		733.279.773
Modifications des crédits		-25.154.088
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		708.125.685
Engagements à l'administration centrale	708.125.685	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		708.125.685
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Dépenses en capital

Chapitre 53-30 : Ports maritimes, protection du littoral et études générales de transport maritime

Répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année et prévision de répartition des autorisations de programme nouvelles

Articles de prévision	Autorisations de programme	Crédits de paiement
	(en milliers d'euros)	
10 Etudes générales	610	412
Poursuite de l'analyse scientifique, technique et économique liée aux travaux d'aménagement, d'amélioration et de protection des ports maritimes et du littoral		
20 Aménagement, mise en valeur et protection du littoral	1.220	762
Opérations de délimitation du domaine public maritime		
Poursuite des opérations liées à l'établissement de la servitude du sentier du douanier le long du rivage marin (loi du 31 décembre 1976)		
Elaboration de schémas de mise en valeur de la mer (loi du 7 janvier 1983 et loi du 3 janvier 1986)		
Protection contre les eaux de mer		
30 Ports maritimes en métropole et outre-mer	28.918	16.757
Investissements de capacité et opérations de modernisation, notamment pour les opérations les plus importantes à :		
- Rouen : travaux de restauration des digues de calibrage du chenal maritime		
- Nantes-Saint-Nazaire :		
- Réalisation d'un poste à quai supplémentaire à Cheviré		
- Donges-Est : digues et remblais		
- Marseille : extension des capacités de réception de conteneurs : dragages de l'actuel terminal		
- Bayonne : déroctage du Redon		
- Toulon : allongement du quai de Brégaillon		
Conservation du patrimoine : réparation d'ouvrages et réalisation d'investissements permettant d'assurer la sécurité et de générer des économies d'entretien ou d'exploitation dans les ports d'intérêt national (ouvrages d'accès et quais) et les ports autonomes (ouvrages d'accès)		
Ce montant prend en compte l'ajustement au titre du transfert de compétence de 47 000 euros (AP=CP) à la collectivité territoriale de Corse		
40 Port autonome du Havre. Port 2000	27.440	16.159
Travaux d'extension des infrastructures du port du Havre pour l'accueil et le développement des trafics de conteneurs		
50 Rétablissement du caractère maritime de la baie du Mont-Saint-Michel	"	46
Cet article comprend uniquement des crédits de paiement (services votés) pour la poursuite des opérations lancées au titre des lois de finances antérieures		
90 Lutte contre la pollution accidentelle du littoral et de la mer	1.220	914
Développement des moyens techniques et matériels de lutte contre		

Articles de prévision	Autorisations de programme	Crédits de paiement
la pollution, en particulier acquisition de barrages et accessoires de pose, de récupérateurs et autres matériels et produits divers		
Total pour le chapitre	59.408	35.050

Chapitre 53-30

Calcul des crédits de paiement restant à ouvrir

1) Situations en début d'année

(en milliers d'euros)

Situation au	Autorisations de programme				Crédits de paiement	
	En compte	Reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Montant permettant de déterminer les CP à ouvrir ultérieurement	En compte	A ouvrir, hors abondement par transfert ou répartition
	1	2	3	4 = 1-2+3	5	6 = 4 - 5
1 ^{er} janvier 2001	721.884	"	"	721.884	583.451	138.433
1 ^{er} janvier 2002	688.649	"	"	688.649	524.349	164.300

2) Passage de la situation du 1er janvier 2001 à la situation du 1er janvier 2002
(calcul des colonnes 1 et 5)

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
En compte au 1er janvier 2001	721.884	583.451
Opérations terminées au 31 décembre 2000	-108.709	-108.709
Modifications des crédits en 2001	16.066	14.557
Annulations	-2.013	-1.921
Fonds de concours	17.088	17.088
Transferts ou répartitions reçus	1.601	"
Transferts ou répartitions versés	-610	-610
Loi de finances pour 2002	59.408	35.050
En compte au 1er janvier 2002	688.649	524.349

Chapitre 53-30

Transferts et répartitions non soldés

1. Autorisations de programme reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

2. Autorisations de programme versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

Chapitre 53-30

Eléments d'information sur les crédits disponibles et leur utilisation

	Autorisations de programme	(en milliers d'euros) Crédits de paiement
Exercice 2000		
Reliquats et reports	1.467	29.104
Loi de finances pour 2000	57.511	37.362
Modifications des crédits	32.792	32.910
Ouvertures nettes d'autorisations de programme provisionnelles	-11.689	////
Crédit disponible pour l'exercice	80.081	99.376
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	73.028	////
Délégations	5.376	////
Paiements	////	65.469
Crédit disponible en fin d'exercice	1.677	33.907
Exercice 2001 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	1.677	33.907
Loi de finances pour 2001	59.455	32.014
Modifications des crédits	15.257	14.549
Ouvertures nettes d'autorisations de programme provisionnelles	-4.726	////
Crédit disponible pour l'exercice	71.663	80.470
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	66.234	////
Délégations	3.535	////
Paiements	////	62.168
Crédit disponible en fin d'exercice	1.894	18.302
Exercice 2002 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	1.894	18.302
Loi de finances pour 2002	59.408	35.050
Crédit disponible au 1er Janvier 2002	61.302	53.352

Montant, en milliers d'euros, des autorisations de programme provisionnelles non couvertes par des fonds de concours au 1^{er} janvier 2002 : 43.829

Chapitre 53-32 : Police et sécurité maritimes

Répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année et prévision de répartition des autorisations de programme nouvelles

Articles de prévision	(en milliers d'euros)	Autorisations de programme	Crédits de paiement
10 Exercice en mer des responsabilités du ministère. Moyens polyvalents		1.905	610
Etudes, matériel et transport			
Grosses réparations et renouvellement des moyens nautiques d'assistance et de surveillance			
30 Centres de surveillance et de sauvetage. Opérations déconcentrées		305	102
Travaux d'aménagement et d'entretien immobiliers des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS)			
Grosses réparations et entretien des équipements techniques des centres			
40 Centres de surveillance et de sauvetage. Opérations non déconcentrées		5.030	3.563
Travaux d'aménagement et d'entretien immobiliers des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS)			
Grosses réparations et entretien des équipements techniques des centres			
Travaux et complément d'équipement des centres de surveillance :			
- Remplacement des équipement d'exploitation radiotéléphoniques			
- Renforcement de la couverture radiotéléphonique des centres			
- Renforcement des équipements de diffusion des renseignements de sécurité maritime			
- Finalisation de l'opération de renouvellement des systèmes de radar des centres de la Manche			
Etude du trafic maritime en Méditerranée			
Création du centre d'informations relatives au trafic maritime au CROSS Jobourg			
Renforcement de la chaîne radar			
50 Relèvement, destruction et récupération des épaves et des navires et engins flottants abandonnés		"	"
60 Signalisation maritime. Opérations non déconcentrés		11.815	10.210
Renouvellement des moyens nautiques (baliseurs) et du matériel			
Grosses réparations des ouvrages de signalisation maritime de la flottille			
Restructuration du balisage flottant			
Opérations diverses			
70 Signalisation maritime. Opérations déconcentrés		"	"
Grosses réparations des ouvrages de signalisation maritime de la flottille			
Renouvellement des moyens nautiques (baliseurs) et du matériel			
Restructuration du balisage flottant			
Opérations diverses			
Total pour le chapitre		19.055	14.485

Chapitre 53-32

Calcul des crédits de paiement restant à ouvrir

1) Situations en début d'année

(en milliers d'euros)

Situation au	En compte	Autorisations de programme			Crédits de paiement	
		Reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Montant permettant de déterminer les CP à ouvrir ultérieurement	En compte	A ouvrir, hors abondement par transfert ou répartition
	1	2	3	4 = 1-2+3	5	6 = 4 - 5
1 ^{er} janvier 2001	140.481	"	"	140.481	107.825	32.656
1 ^{er} janvier 2002	153.461	"	"	153.461	115.931	37.530

2) Passage de la situation du 1er janvier 2001 à la situation du 1er janvier 2002 (calcul des colonnes 1 et 5)

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
En compte au 1er janvier 2001	140.481	107.825
Opérations terminées au 31 décembre 2000	-7.346	-7.346
Modifications des crédits en 2001	1.271	967
Annulations	-577	-960
Fonds de concours	1.848	1.848
Loi de finances rectificative	"	79
Loi de finances pour 2002	19.055	14.485
En compte au 1er janvier 2002	153.461	115.931

Chapitre 53-32

Transferts et répartitions non soldés

1. Autorisations de programme reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

2. Autorisations de programme versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

Chapitre 53-32

Eléments d'information sur les crédits disponibles et leur utilisation

	Autorisations de programme	(en milliers d'euros) Crédits de paiement
Exercice 2000		
Reliquats et reports	12.008	16.640
Loi de finances pour 2000	14.064	12.463
Modifications des crédits	16.696	16.709
Ouvertures nettes d'autorisations de programme provisionnelles	-829	/////
Crédit disponible pour l'exercice	41.939	45.812
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	26.274	/////
Délégations	"	/////
Paiements	/////	12.247
Crédit disponible en fin d'exercice	15.665	33.565
Exercice 2001 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	15.665	33.565
Loi de finances pour 2001	22.562	11.789
Modifications des crédits	4.023	3.719
Ouvertures nettes d'autorisations de programme provisionnelles	-875	/////
Crédit disponible pour l'exercice	41.375	49.073
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	20.437	/////
Délégations	1.646	/////
Paiements	/////	21.231
Crédit disponible en fin d'exercice	19.292	27.842
Exercice 2002 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	19.292	27.842
Loi de finances pour 2002	19.055	14.485
Crédit disponible au 1er Janvier 2002	38.347	42.327

Montant, en milliers d'euros, des autorisations de programme provisionnelles non couvertes par des fonds de concours au 1^{er} janvier 2002 : 251

Chapitre 57-30 : Equipement immobilier et matériel technique

Répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année et prévision de répartition des autorisations de programme nouvelles

		(en milliers d'euros)	
Articles de prévision		Autorisations de programme	Crédits de paiement
10	Administration générale	915	640
	Travaux d'aménagement et de gros entretien		
70	Equipement des établissements d'enseignement maritime secondaire	396	310
	Equipement en matériel technique et pédagogique		
80	Equipement des écoles nationales de la marine marchande	823	610
	Travaux d'aménagement, de gros entretien et de rénovation		
	Equipement en matériel technique et pédagogique		
	Total pour le chapitre	2.134	1.560

Chapitre 57-30

Calcul des crédits de paiement restant à ouvrir

1) Situations en début d'année

(en milliers d'euros)

Situation au	Autorisations de programme				Crédits de paiement	
	En compte	Reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Montant permettant de déterminer les CP à ouvrir ultérieurement	En compte	A ouvrir, hors abondement par transfert ou répartition
	1	2	3	4 = 1-2+3	5	6 = 4 - 5
1 ^{er} janvier 2001	13.861	"	"	13.861	12.664	1.197
1 ^{er} janvier 2002	14.355	"	"	14.355	12.584	1.771

2) Passage de la situation du 1er janvier 2001 à la situation du 1er janvier 2002 (calcul des colonnes 1 et 5)

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
En compte au 1er janvier 2001	13.861	12.664
Opérations terminées au 31 décembre 2000	-1.732	-1.732
Modifications des crédits en 2001	92	92
Loi de finances rectificative	92	92
Loi de finances pour 2002	2.134	1.560
En compte au 1er janvier 2002	14.355	12.584

Chapitre 57-30

Transferts et répartitions non soldés

1. Autorisations de programme reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

2. Autorisations de programme versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

Chapitre 57-30

Eléments d'information sur les crédits disponibles et leur utilisation

	(en milliers d'euros)	
	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Exercice 2000		
Reliquats et reports	306	1.824
Loi de finances pour 2000	2.705	2.370
Modifications des crédits	152	153
Crédit disponible pour l'exercice	3.163	4.347
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	133	/////
Délégations	2.743	/////
Paievements	/////	2.275
Crédit disponible en fin d'exercice	287	2.072
Exercice 2001 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	287	2.072
Loi de finances pour 2001	2.363	2.241
Modifications des crédits	92	92
Crédit disponible pour l'exercice	2.742	4.405
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	112	/////
Délégations	2.277	/////
Paievements	/////	1.887
Crédit disponible en fin d'exercice	353	2.518
Exercice 2002 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	353	2.518
Loi de finances pour 2002	2.134	1.560
Crédit disponible au 1er Janvier 2002	2.487	4.078

Les reliquats et reports, pour l'exercice 2000, tiennent compte du transport de crédits en provenance du chapitre 56-37 du même budget

Chapitre 63-30 : Ports maritimes et protection du littoral

Répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année et prévision de répartition des autorisations de programme nouvelles

Articles de prévision	Autorisations de programme	Crédits de paiement
10 Ports maritimes	"	"
30 Protection et aménagement du littoral	6.044	2.995
Opérations de protection du littoral contre l'érosion marine et les effets de la tempête, notamment dans les régions Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charente et Aquitaine		
50 Rétablissement du caractère maritime de la baie du Mont-Saint-Michel	1.524	"
Contribution de l'Etat aux études et travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage locale		
Total pour le chapitre	7.568	2.995

Chapitre 63-30

Calcul des crédits de paiement restant à ouvrir

1) Situations en début d'année

(en milliers d'euros)

Situation au	Autorisations de programme				Crédits de paiement	
	En compte	Reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Montant permettant de déterminer les CP à ouvrir ultérieurement	En compte	A ouvrir, hors abondement par transfert ou répartition
	1	2	3	4 = 1-2+3	5	6 = 4 - 5
1 ^{er} janvier 2001	44.934	"	"	44.934	38.201	6.733
1 ^{er} janvier 2002	64.438	"	"	64.438	49.785	14.653

2) Passage de la situation du 1er janvier 2001 à la situation du 1er janvier 2002 (calcul des colonnes 1 et 5)

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
En compte au 1er janvier 2001	44.934	38.201
Opérations terminées au 31 décembre 2000	-987	-987
Modifications des crédits en 2001	12.923	9.576
Annulations	-6	-1.524
Fonds de concours	153	153
Loi de finances rectificative	12.776	10.947
Loi de finances pour 2002	7.568	2.995
En compte au 1er janvier 2002	64.438	49.785

Chapitre 63-30

Transferts et répartitions non soldés

1. Autorisations de programme reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

2. Autorisations de programme versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

Chapitre 63-30

Eléments d'information sur les crédits disponibles et leur utilisation

	Autorisations de programme	(en milliers d'euros) Crédits de paiement
Exercice 2000		
Reliquats et reports	9.303	13.100
Loi de finances pour 2000	3.857	2.714
Modifications des crédits	14.508	14.514
Crédit disponible pour l'exercice	27.668	30.328
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	13.076	/////
Délégations	14.092	/////
Paievements	/////	15.250
Crédit disponible en fin d'exercice	500	15.078
Exercice 2001 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	500	15.078
Loi de finances pour 2001	4.894	1.768
Modifications des crédits	13.138	9.789
Crédit disponible pour l'exercice	18.532	26.635
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	170	/////
Délégations	4.648	/////
Paievements	/////	2.784
Crédit disponible en fin d'exercice	13.714	23.851
Exercice 2002 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	13.714	23.851
Loi de finances pour 2002	7.568	2.995
Crédit disponible au 1er Janvier 2002	21.282	26.846

Chapitre 63-35 : Flotte de commerce. Subventions

Répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année et prévision de répartition des autorisations de programme nouvelles

		(en milliers d'euros)	
Articles de prévision		Autorisations de programme	Crédits de paiement
20	Aide à l'investissement et aide à la consolidation et à la modernisation	"	"
	Total pour le chapitre	"	"

Chapitre 63-35

Calcul des crédits de paiement restant à ouvrir

1) Situations en début d'année

(en milliers d'euros)

Situation au	Autorisations de programme				Crédits de paiement	
	En compte	Reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Montant permettant de déterminer les CP à ouvrir ultérieurement	En compte	A ouvrir, hors abondement par transfert ou répartition
	1	2	3	4 = 1-2+3	5	6 = 4 - 5
1 ^{er} janvier 2001	24.394	"	"	24.394	24.394	"
1 ^{er} janvier 2002	24.394	"	"	24.394	24.394	"

2) Passage de la situation du 1er janvier 2001 à la situation du 1er janvier 2002 (calcul des colonnes 1 et 5)

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
En compte au 1er janvier 2001	24.394	24.394
Loi de finances pour 2002	"	"
En compte au 1er janvier 2002	24.394	24.394

Chapitre 63-35

Transferts et répartitions non soldés

1. Autorisations de programme reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

2. Autorisations de programme versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

Chapitre 63-35

Eléments d'information sur les crédits disponibles et leur utilisation

	(en milliers d'euros)	
	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Exercice 2000		
Reliquats et reports	"	"
Loi de finances pour 2000	"	"
Modifications des crédits	"	"
Crédit disponible pour l'exercice	"	"
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	"	////
Délégations	"	////
Paievements	////	"
Crédit disponible en fin d'exercice	"	"
Exercice 2001 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	"	"
Loi de finances pour 2001	"	"
Modifications des crédits	"	"
Crédit disponible pour l'exercice	"	"
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	"	////
Délégations	"	////
Paievements	////	"
Crédit disponible en fin d'exercice	"	"
Exercice 2002 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	"	"
Loi de finances pour 2002	"	"
Crédit disponible au 1er Janvier 2002	"	"

Chapitre 66-32 : Subventions d'équipement dans le domaine maritime

Répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année et prévision de répartition des autorisations de programme nouvelles

Articles de prévision	(en milliers d'euros)	
	Autorisations de programme	Crédits de paiement
20		
Subvention d'équipement à la société nationale de sauvetage en mer	1.555	1.555
Participation de l'Etat au plan de modernisation de la flottille des canots de sauvetage de la société nationale de sauvetage en mer		
Total pour le chapitre	1.555	1.555

Chapitre 66-32

Calcul des crédits de paiement restant à ouvrir

1) Situations en début d'année

(en milliers d'euros)

Situation au	Autorisations de programme				Crédits de paiement	
	En compte	Reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Montant permettant de déterminer les CP à ouvrir ultérieurement	En compte	A ouvrir, hors abondement par transfert ou répartition
	1	2	3	4 = 1-2+3	5	6 = 4 - 5
1 ^{er} janvier 2001	6.104	"	"	6.104	6.092	12
1 ^{er} janvier 2002	7.659	"	"	7.659	7.647	12

2) Passage de la situation du 1er janvier 2001 à la situation du 1er janvier 2002 (calcul des colonnes 1 et 5)

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
En compte au 1er janvier 2001	6.104	6.092
Loi de finances pour 2002	1.555	1.555
En compte au 1er janvier 2002	7.659	7.647

Chapitre 66-32

Transferts et répartitions non soldés

1. Autorisations de programme reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

2. Autorisations de programme versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

Chapitre 66-32

Eléments d'information sur les crédits disponibles et leur utilisation

	(en milliers d'euros)	
	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Exercice 2000		
Reliquats et reports	13	1
Loi de finances pour 2000	1.555	1.555
Modifications des crédits	"	"
Crédit disponible pour l'exercice	1.568	1.556
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	1.555	////
Délégations	"	////
Paievements	////	1.555
Crédit disponible en fin d'exercice	13	1
Exercice 2001 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	13	1
Loi de finances pour 2001	1.578	1.578
Modifications des crédits	"	"
Crédit disponible pour l'exercice	1.591	1.579
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	1.578	////
Délégations	"	////
Paievements	////	1.183
Crédit disponible en fin d'exercice	13	396
Exercice 2002 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	13	396
Loi de finances pour 2002	1.555	1.555
Crédit disponible au 1er Janvier 2002	1.568	1.951

III. Documents annexes

Crédits ouverts à titre non reconductible

Chapitre	Article	Objet	Montant
46-32	30	Mise en conformité de locaux du port de Dunkerque	7.600

Récapitulation générale des emplois budgétaires

Evolution du nombre des emplois

Catégories d'emplois	Effectifs au 31-12-2001	Suppressions	Créations	Effectifs au 31-12-2002	Différence entre 2002 et 2001
Titulaires	1.794	1.944	2.060	1.910	+116
Contractuels	57	64	14	7	-50
Militaires sous contrat et de carrière	600	609	614	605	+5
Total	2.451	2.617	2.688	2.522	+71

Récapitulation détaillée des emplois budgétaires

Emplois	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs au 31-12-2002	Codes
Chapitre 31-90 Rémunérations des personnels				
Article 10 Affaires maritimes				
Titulaires				
Agents des services techniques de 1ère classe des services déconcentrés (échelle 3)	251-364	263-337	14	102402
Agents des services techniques de 2ème classe des services déconcentrés (échelle 2)	245-343	262-323	37	102401
Conseillers des affaires maritimes	759-1015	625-820	5	01273P
Contrôleurs des affaires maritimes de classe exceptionnelle	425-612	376-513	87	145201
Contrôleurs des affaires maritimes de classe normale	298-544	290-462	256	145203
Contrôleurs des affaires maritimes de classe supérieure	384-579	351-488	75	145202
Directeur des affaires maritimes	838-1015	685-820	1	01274P
Ingénieurs des travaux publics de l'Etat	379-750	348-618	3	036704
Inspecteurs des affaires maritimes	379-780	348-641	123	140603
Inspecteurs principaux de 1ère classe des affaires maritimes	852-966	695-782	5	140601
Inspecteurs principaux de 2ème classe des affaires maritimes	563-821	476-672	21	140602
Secrétaires administratifs de classe normale des services déconcentrés de l'équipement	298-544	290-462	2	130003
Syndics des gens de mer E4	259-382	266-351	284	01267P
Syndics principaux de 1ère classe des gens de mer (NEI)	396-449	359-393	90	151401
Syndics principaux de 2ème classe des gens de mer E5	267-427	271-378	181	01268P
Techniciens supérieurs de l'équipement	322-558	307-472	3	034910
Totaux pour les titulaires			1.187	
Contractuels				
Agents contractuels (article 34 de la loi du 12 avril 2000)	245-343	262-323	7	01076B
Totaux pour les contractuels			7	
Militaires sous contrat et de carrière				
Adjudants de gendarmerie	351-509	327-437	4	00002M
Adjudants-chefs de gendarmerie	371-547	342-464	2	00001M
Administrateur général de 1ère classe des affaires maritimes	Gr.C-Gr.E	Gr.C-Gr.E	1	037808
Administrateurs de 1ère classe des affaires maritimes	541-653	459-544	36	037803
Administrateurs de 2ème classe des affaires maritimes	457-556	399-471	5	037802
Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	966-1015	782-820	18	00003B
Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	Gr.A	Gr.A	7	03780600000003
Administrateurs en chef de 2ème classe des affaires maritimes	792-879	650-716	32	037805
Administrateurs généraux de 2ème classe des affaires maritimes	Gr.B	Gr.B	5	037807
Administrateurs principaux des affaires maritimes	653-741	544-611	41	037804
Enseignes de vaisseau de 1ère classe	457-556	399-471	8	00005M
Gendarmes	266-479	270-415	13	00004M
Maître principal infirmier	328-560	311-474	1	00019M
Maîtres	291-485	285-419	48	00010M
Maîtres infirmiers	291-485	285-419	4	00021M
Maîtres principaux	328-560	311-474	9	00008M
Major	485-612	419-513	1	00007M
Maréchaux des logis chefs de gendarmerie	332-485	314-419	12	00003M
Médecin chef des services de classe normale	Gr.B	Gr.B	1	00015M
Médecins	465-735	406-606	7	00018M
Médecins en chef	835-Gr.A	683-Gr.A	3	00016M
Médecins principaux	735-835	606-683	11	00017M

Emplois	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs au 31-12-2002	Codes
Officier général de 2ème classe	Gr.B	Gr.B	1	00093M
Officiers de 1ère classe	541-653	459-544	41	099606
Officiers de 2ème classe	457-556	399-471	8	099607
Officiers en chef de 1ère classe	966-1015	782-820	3	099603
Officiers en chef de 2ème classe	792-879	650-716	13	099604
Officiers principaux	653-741	544-611	22	099605
Premier maître infirmier	318-509	304-437	1	00020M
Premiers maîtres	318-509	304-437	18	00009M
Quartiers-maîtres de 1ère classe A.D.L.	260-420	267-372	42	00012M
Quartiers-maîtres de 2ème classe ADL	247-315	262-302	59	01243P
Seconds maîtres	269-439	273-386	24	00011M
Seconds maîtres infirmiers	269-439	273-386	17	00022M
Totaux pour les militaires sous contrat et de carrière			518	
Totaux pour l'article 10			1.712	

Article 40 Ports et navigation maritimes

Titulaires				
Capitaines de port du deuxième grade de classe fonctionnelle	612-780	513-641	10	145804
Capitaines de port du deuxième grade de classe normale	521-750	446-618	18	145805
Capitaines de port du premier grade de classe normale	616-821	516-672	4	145803
Capitaines de port du premier grade de 1ère classe fonctionnelle	747-901	616-733	4	145802
Lieutenants de port de classe fonctionnelle	389-579	355-488	35	035302
Lieutenants de port de classe normale	306-544	296-462	87	035301
Totaux pour les titulaires			158	
Totaux pour l'article 40			158	

Article 70 Enseignement maritime secondaire

Titulaires				
Conseillers des affaires maritimes	759-1015	625-820	8	01273P
Conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole	379-801	348-657	12	069101
Inspecteurs des affaires maritimes	379-780	348-641	12	140603
Maîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole publics	267-427	271-378	42	128502
Ouvriers d'entretien et d'accueil de 2ème classe des établissements d'enseignement agricole publics	245-343	262-323	68	117601
Ouvriers professionnels des établissements d'enseignement agricole publics	251-364	263-337	37	128402
Personnels de direction de 2ème catégorie de 2ème classe des établissements d'enseignement du ministère de l'agriculture	587-966	494-782	5	107602
Professeurs de lycée professionnel agricole du 2ème grade de classe normale	379-801	348-657	169	100902
Professeurs techniques de classe normale de l'enseignement maritime	379-801	348-657	12	120602
Syndics des gens de mer E4	259-382	266-351	18	01267P
Totaux pour les titulaires			383	
Totaux pour l'article 70			383	

Article 80 Gens de mer. Enseignement supérieur maritime

Titulaires				
Contrôleurs des affaires maritimes de classe normale	298-544	290-462	11	145203
Inspecteurs principaux de 2ème classe des affaires maritimes	563-821	476-672	2	140602

Emplois	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs au 31-12-2002	Codes
Maître ouvrier principal des services déconcentrés	351-479	327-415	1	103002
Maîtres ouvriers des services déconcentrés (échelle 5)	267-427	271-378	6	103001
Ouvriers d'entretien et d'accueil de 1ère classe des établissements d'enseignement de l'éducation nationale (échelle 3)	251-364	263-337	16	106102
Ouvriers d'entretien et d'accueil de 2ème classe des établissements d'enseignement de l'éducation nationale (échelle 2)	245-343	262-323	42	106101
Ouvriers professionnels des services déconcentrés (échelle 3)	251-364	263-337	15	102901
Ouvriers professionnels principaux des services déconcentrés (échelle 4)	259-382	266-351	5	102902
Professeurs techniques de classe normale de l'enseignement maritime	379-801	348-657	41	120602
Professeurs techniques hors classe de l'enseignement maritime	587-966	494-782	8	120601
Syndics des gens de mer E4	259-382	266-351	35	01267P
Totaux pour les titulaires			182	
Militaires sous contrat et de carrière				
Administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes	966-1015	782-820	1	00003B
Administrateur principal des affaires maritimes	653-741	544-611	1	037804
Administrateurs en chef de 2ème classe des affaires maritimes	792-879	650-716	2	037805
Officier de 1ère classe	541-653	459-544	1	099606
Officiers en chef de 2ème classe	792-879	650-716	2	099604
Officiers principaux	653-741	544-611	3	099605
Professeur général de 1ère classe de l'enseignement maritime	Gr.C-Gr.E	Gr.C-Gr.E	1	038006
Professeur général de 2ème classe de l'enseignement maritime	Gr.B	Gr.B	1	038005
Professeurs de 1ère classe de l'enseignement maritime	541-653	459-544	9	038001
Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime	966-1015	782-820	10	00006B
Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime (Gr.A)	Gr.A	Gr.A	3	03800400000003
Professeurs en chef de 2ème classe de l'enseignement maritime	792-879	650-716	22	038003
Professeurs principaux de l'enseignement maritime	653-741	544-611	31	038002
Totaux pour les militaires sous contrat et de carrière			87	
Totaux pour l'article 80			269	
Totaux pour le chapitre 31-90			2.522	
Effectifs totaux			2.522	

Récapitulation détaillée des emplois budgétaires par corps

Emplois	Codes	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs budgétaires
				au 31-12-2002
Titulaires				1.910
<i>Agents des services techniques des services déconcentrés</i>	1024			51
Agents des services techniques de 1ère classe des services déconcentrés (échelle 3)	102402	251-364	263-337	14
Agents des services techniques de 2ème classe des services déconcentrés (échelle 2)	102401	245-343	262-323	37
<i>Conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole</i>	0691			12
Conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole	069101	379-801	348-657	12
<i>Contrôleur des affaires maritimes</i>	1452			429
Contrôleurs des affaires maritimes de classe exceptionnelle	145201	425-612	376-513	87
Contrôleurs des affaires maritimes de classe normale	145203	298-544	290-462	267
Contrôleurs des affaires maritimes de classe supérieure	145202	384-579	351-488	75
<i>Ingénieurs des travaux publics de l'Etat</i>	0367			3
Ingénieurs des travaux publics de l'Etat	036704	379-750	348-618	3
<i>Inspecteurs des affaires maritimes</i>	1406			163
Inspecteurs des affaires maritimes	140603	379-780	348-641	135
Inspecteurs principaux de 1ère classe des affaires maritimes	140601	852-966	695-782	5
Inspecteurs principaux de 2ème classe des affaires maritimes	140602	563-821	476-672	23
<i>Maîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole publics</i>	1285			42
Maîtres ouvriers des établissements d'enseignement agricole publics	128502	267-427	271-378	42
<i>Maîtres ouvriers des services déconcentrés</i>	1030			7
Maîtres ouvriers des services déconcentrés (échelle 5)	103001	267-427	271-378	6
Maître ouvrier principal des services déconcentrés	103002	351-479	327-415	1
<i>Officiers de port adjoints</i>	0353			122
Lieutenants de port de classe fonctionnelle	035302	389-579	355-488	35
Lieutenants de port de classe normale	035301	306-544	296-462	87
<i>Officiers de port: changement d'intitulé des grades et d'échelons à compter 01/08/1996</i>	1458			36
Capitaines de port du deuxième grade de classe fonctionnelle	145804	612-780	513-641	10
Capitaines de port du deuxième grade de classe normale	145805	521-750	446-618	18
Capitaines de port du premier grade de classe normale	145803	616-821	516-672	4
Capitaines de port du premier grade de 1ère classe fonctionnelle	145802	747-901	616-733	4
<i>Ouvriers d'entretien et d'accueil des établissements d'enseignement agricole publics</i>	1176			68
Ouvriers d'entretien et d'accueil de 2ème classe des établissements d'enseignement agricole publics	117601	245-343	262-323	68
<i>Ouvriers d'entretien et d'accueil des établissements d'enseignement du Ministère de l'Education Nationale</i>	1061			58
Ouvriers d'entretien et d'accueil de 1ère classe des établissements d'enseignement de l'éducation nationale (échelle 3)	106102	251-364	263-337	16
Ouvriers d'entretien et d'accueil de 2ème classe des établissements d'enseignement de l'éducation nationale (échelle 2)	106101	245-343	262-323	42
<i>Ouvriers professionnels des établissements d'enseignement agricole publics</i>	1284			37
Ouvriers professionnels des établissements d'enseignement agricole publics	128402	251-364	263-337	37

Emplois	Codes	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs budgétaires au 31-12-2002
<i>Ouvriers professionnels des services déconcentrés</i>	1029			20
Ouvriers professionnels des services déconcentrés (échelle 3)	102901	251-364	263-337	15
Ouvriers professionnels principaux des services déconcentrés (échelle 4)	102902	259-382	266-351	5
<i>Personnels de direction de 2ème cat. des établ.publics d'enseign. technique du ministère chargé de l'agriculture</i>	1076			5
Personnels de direction de 2ème catégorie de 2ème classe des établissements d'enseignement du ministère de l'agriculture	107602	587-966	494-782	5
<i>Professeurs de lycée professionnel agricole</i>	1009			169
Professeurs de lycée professionnel agricole du 2ème grade de classe normale	100902	379-801	348-657	169
<i>Professeurs techniques de l'enseignement maritime</i>	1206			61
Professeurs techniques de classe normale de l'enseignement maritime	120602	379-801	348-657	53
Professeurs techniques hors classe de l'enseignement maritime	120601	587-966	494-782	8
<i>Secrétaires administratifs des services déconcentrés de l'équipement</i>	1300			2
Secrétaires administratifs de classe normale des services déconcentrés de l'équipement	130003	298-544	290-462	2
<i>Syndics des gens de mer</i>	1514			90
Syndics principaux de 1ère classe des gens de mer (NEI)	151401	396-449	359-393	90
<i>Techniciens des travaux publics de l'Etat</i>	0349			3
Techniciens supérieurs de l'équipement	034910	322-558	307-472	3
<i>Autres emplois</i>				532
Conseillers des affaires maritimes	01273P	759-1015	625-820	13
Directeur des affaires maritimes	01274P	838-1015	685-820	1
Syndics des gens de mer E4	01267P	259-382	266-351	337
Syndics principaux de 2ème classe des gens de mer E5	01268P	267-427	271-378	181
Contractuels				7
<i>Autres emplois</i>				7
Agents contractuels (article 34 de la loi du 12 avril 2000)	01076B	245-343	262-323	7
Militaires sous contrat et de carrière				605
<i>Administrateurs des affaires maritimes</i>	0378			130
Administrateurs de 1ère classe des affaires maritimes	037803	541-653	459-544	36
Administrateurs de 2ème classe des affaires maritimes	037802	457-556	399-471	5
Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	0378060000003	Gr.A	Gr.A	7
Administrateurs en chef de 2ème classe des affaires maritimes	037805	792-879	650-716	34
Administrateur général de 1ère classe des affaires maritimes	037808	Gr.C-Gr.E	Gr.C-Gr.E	1
Administrateurs généraux de 2ème classe des affaires maritimes	037807	Gr.B	Gr.B	5
Administrateurs principaux des affaires maritimes	037804	653-741	544-611	42
<i>Corps technique et administratif des affaires maritimes</i>	0996			93
Officiers de 1ère classe	099606	541-653	459-544	42
Officiers de 2ème classe	099607	457-556	399-471	8
Officiers en chef de 1ère classe	099603	966-1015	782-820	3
Officiers en chef de 2ème classe	099604	792-879	650-716	15
Officiers principaux	099605	653-741	544-611	25
<i>Professeurs de l'enseignement maritime</i>	0380			67
Professeurs de 1ère classe de l'enseignement maritime	038001	541-653	459-544	9

Emplois	Codes	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs budgétaires
				au 31-12-2002
Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime (Gr.A)	03800400000 003	Gr.A	Gr.A	3
Professeurs en chef de 2ème classe de l'enseignement maritime	038003	792-879	650-716	22
Professeur général de 1ère classe de l'enseignement maritime	038006	Gr.C-Gr.E	Gr.C-Gr.E	1
Professeur général de 2ème classe de l'enseignement maritime	038005	Gr.B	Gr.B	1
Professeurs principaux de l'enseignement maritime	038002	653-741	544-611	31
<i>Autres emplois</i>				315
Adjudants de gendarmerie	00002M	351-509	327-437	4
Adjudants-chefs de gendarmerie	00001M	371-547	342-464	2
Administrateurs en chef de 1ère classe des affaires maritimes	00003B	966-1015	782-820	19
Enseignes de vaisseau de 1ère classe	00005M	457-556	399-471	8
Gendarmes	00004M	266-479	270-415	13
Maîtres	00010M	291-485	285-419	48
Maîtres infirmiers	00021M	291-485	285-419	4
Maîtres principaux	00008M	328-560	311-474	9
Maître principal infirmier	00019M	328-560	311-474	1
Major	00007M	485-612	419-513	1
Maréchaux des logis chefs de gendarmerie	00003M	332-485	314-419	12
Médecins	00018M	465-735	406-606	7
Médecin chef des services de classe normale	00015M	Gr.B	Gr.B	1
Médecins en chef	00016M	835-Gr.A	683-Gr.A	3
Médecins principaux	00017M	735-835	606-683	11
Officier général de 2ème classe	00093M	Gr.B	Gr.B	1
Premiers maîtres	00009M	318-509	304-437	18
Premier maître infirmier	00020M	318-509	304-437	1
Professeurs en chef de 1ère classe de l'enseignement maritime	00006B	966-1015	782-820	10
Quartiers-maîtres de 1ère classe A.D.L.	00012M	260-420	267-372	42
Quartiers-maîtres de 2ème classe ADL	01243P	247-315	262-302	59
Seconds maîtres	00011M	269-439	273-386	24
Seconds maîtres infirmiers	00022M	269-439	273-386	17

Présentation des dépenses, par agrégat et titre

Situation des dépenses pour 2001, par agrégat et titre (situation provisoire au 07 mars 2002)

Agrégats	Dépenses ordinaires		Dépenses en capital		Total (€)
	Titre III	Titre IV	Titre V	Titre VI	
17 Services opérationnels communs et administration générale	15.519.844	18.401.637	1.886.655		35.808.136
28 Mer et transports maritimes	27.015.354	840.467.506	83.398.948	3.967.152	954.848.960
Total général	42.535.198	858.869.143	85.285.603	3.967.152	990.657.096

Présentation économique des dépenses

Récapitulation générale pour l'exercice 2001 (situation provisoire au 07 mars 2002) (1)

Nomenclature économique	Paiements (€)
Achats	16.837.461
Matières premières, produits semi-ouvrés, produits finis	13.416.938
Fournitures non stockables	3.420.523
Prestations externes	21.503.852
Sous-traitance (services)	804.607
Locations et redevances de crédit-bail	2.348.140
Entretien et réparations	3.203.658
Documentation, publicité, relations publiques	199.737
Transports et déplacements	2.767.375
Frais de poste et télécommunications	1.841.488
Divers	10.338.849
Subventions	859.686.667
Subventions aux entreprises (y compris entreprises individuelles)	68.604.303
Subventions aux collectivités locales, territoriales et autres organismes locaux	2.269.248
Subventions aux autres administrations publiques	773.089.776
Subventions aux ménages et aux associations	15.723.340
Assistance et opérations diverses de répartition	3.003.819
Allocations aux travailleurs	1.884.180
Aide sociale	413
Bourses	1.119.226
Charges de personnel	890.071
Rémunérations principales	344.706
Primes et indemnités versées aux personnels civils (hors remboursement sur pièces justificatives)	254.482
Autres charges connexes au traitement	43.536
Cotisations sociales part de l'Etat	152.898
Prestations sociales obligatoires	2.539
Prestations sociales et versements facultatifs	91.911
Impôts et autres charges de gestion courante	73.261
Impôts et taxes et versements assimilés	73.261
Immobilisations	88.661.966
Immobilisations incorporelles	237.281
Acquisitions de terrains	7.513
Acquisitions de bâtiments, travaux et constructions	72.579.630
Études et contrôles techniques liés à la réalisation des immobilisations	2.823.590
Matériel technique	9.495.124
Matériel de transport	1.463.061
Matériel informatique et télématique	1.253.707
Autres immobilisations corporelles	721.977
Total :	990.657.097

(1) Cette situation est établie sur la base de la codification économique de 2001. Le total des montants des lignes les plus fines de la nomenclature économique peut être différent du total de la ligne de regroupement, en l'absence de précisions suffisantes sur certains paragraphes.

Tableau récapitulatif des crédits et des effectifs sur 5 ans

Les montants sont exprimés en €

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
DÉPENSES ORDINAIRES						
TITRE III - Moyens des services						
1ère partie - Personnel.						
Rémunérations d'activité						
31-02	Administration centrale. Indemnités et allocations diverses <i>Chapitre supprimé en 1998</i>	"	"	"	"	"
31-32	Services déconcentrés. Indemnités et allocations diverses	10.490.114	10.968.652	11.124.211	11.977.370	12.724.143
31-90	Rémunérations des personnels	42.386.100 (2.369)	44.931.188 (2.364)	46.787.352 (2.352)	49.387.084 (2.394)	56.342.370 (2.522)
31-96	Autres rémunérations et vacations	555.959 (57)	609.478 (57)	637.237 (57)	1.990.546 (57)	1.003.849
Totaux pour la 1ère partie :						
	CP	53.432.173	56.509.318	58.548.800	63.355.000	70.070.362
	Effectifs	(2.426)	(2.421)	(2.409)	(2.451)	(2.522)
3ème partie - Personnel en activité et en retraite. Charges sociales						
33-90	Cotisations sociales. Part de l'Etat	2.760.044	2.897.476	3.090.829	4.185.989	5.898.753
33-91	Prestations sociales versées par l'Etat	2.181.395	2.438.861	2.409.466	2.564.511	2.775.239
33-92	Autres dépenses d'aide sociale <i>Libellé modifié en 2001</i>	188.153	188.900	182.584	176.890	200.600
Totaux pour la 3ème partie :						
	CP	5.129.592	5.525.237	5.682.879	6.927.390	8.874.592
4ème partie - Matériel et fonctionnement des services						
34-95	Dépenses d'informatique et de télématique <i>Chapitre supprimé en 2000</i>	1.254.137	1.570.225	"	"	"
34-97	Centres de responsabilité. Matériel et fonctionnement <i>Chapitre supprimé en 1998</i>	"	"	"	"	"
34-98	Moyens de fonctionnement des services déconcentrés et d'intérêt commun. Entretien et exploitation <i>Libellé modifié en 1998, en 1999</i>	16.146.790	17.564.566	19.120.156	18.720.739	18.384.400
Totaux pour la 4ème partie :						
	CP	17.400.927	19.134.791	19.120.156	18.720.739	18.384.400
5ème partie - Travaux d'entretien						
35-32	Polices maritimes et signalisation maritime. Entretien et exploitation <i>Chapitre supprimé en 1998</i>	"	"	"	"	"
35-33	Protection et aménagement du littoral. Entretien et exploitation	274.408	457.347	457.347	609.796	679.800

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
35-34	Ports maritimes. Entretien et exploitation	6.555.308	6.555.308	6.555.308	10.595.207	13.449.000
	Totaux pour la 5ème partie :					
	CP	6.829.716	7.012.655	7.012.655	11.205.003	14.128.800
	6ème partie - Subventions de fonctionnement					
36-37	Ecoles nationales de la marine marchande	1.175.748	1.328.197	1.372.041	1.524.490	1.510.800
	Totaux pour la 6ème partie :					
	CP	1.175.748	1.328.197	1.372.041	1.524.490	1.510.800
	7ème partie - Dépenses diverses					
37-32	Signalisation maritime. Service technique de la navigation maritime et des transmissions de l'équipement <i>Chapitre supprimé en 1999</i>	1.123.549	"	"	"	"
37-37	Gens de mer. Application du code du travail maritime et du code disciplinaire et pénal de la marine marchande <i>Chapitre supprimé en 1998</i>	"	"	"	"	"

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
37-91	Mise en jeu de la responsabilité de l'Etat. Frais de justice et réparations civiles <i>Chapitre supprimé en 2000</i>	381.123	381.123	"	"	"
	Totaux pour la 7ème partie :					
	CP	1.504.672	381.123	"	"	"
	Totaux pour le titre III :					
	CP	85.472.828	89.891.321	91.736.531	101.732.622	112.968.954
	Effectifs	(2.426)	(2.421)	(2.409)	(2.451)	(2.522)
	TITRE IV - Interventions publiques					
	1ère partie - Interventions politiques et administratives					
41-10	Actions de promotion dans le domaine maritime <i>Chapitre supprimé en 1998</i>	"	"	"	"	"
	Totaux pour la 1ère partie :					
	CP	"	"	"	"	"
	3ème partie - Action éducative et culturelle					
43-37	Gens de mer. Formation professionnelle maritime	15.203.740	15.504.065	14.686.918	12.377.336	5.842.000
	Totaux pour la 3ème partie :					
	CP	15.203.740	15.504.065	14.686.918	12.377.336	5.842.000
	4ème partie - Action économique. Encouragements et interventions					
44-34	Ports autonomes maritimes. Participation aux dépenses	60.064.913	60.064.913	60.064.913	60.369.811	57.476.000
	Totaux pour la 4ème partie :					
	CP	60.064.913	60.064.913	60.064.913	60.369.811	57.476.000
	5ème partie - Action économique. Subventions aux entreprises d'intérêt national					
45-35	Flotte de commerce. Subventions	16.769.392	30.489.803	51.527.768	62.565.077	75.675.000
	Totaux pour la 5ème partie :					
	CP	16.769.392	30.489.803	51.527.768	62.565.077	75.675.000
	6ème partie - Action sociale. Assistance et solidarité					
46-32	Subventions dans le domaine maritime <i>Libellé modifié en 1998</i>	724.133	815.602	804.931	859.812	1.165.600

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
46-37	Gens de mer et professions de la filière portuaire. Allocations compensatrices <i>Libellé modifié en 1999</i>	3.048.980	3.658.776	4.421.022	3.521.572	2.744.000
	Totaux pour la 6ème partie :					
	CP	3.773.113	4.474.378	5.225.953	4.381.384	3.909.600
	7ème partie - Action sociale. Prévoyance					
47-37	Gens de mer. Subvention à l'établissement national des invalides de la marine	701.189.255	715.687.156	719.406.912	733.279.773	707.510.000
	Totaux pour la 7ème partie :					
	CP	701.189.255	715.687.156	719.406.912	733.279.773	707.510.000
	Totaux pour le titre IV :					
	CP	797.000.413	826.220.315	850.912.464	872.973.381	850.412.600
	Totaux pour les dépenses ordinaires					
	CP	882.473.241	916.111.636	942.648.995	974.706.003	963.381.554
	Effectifs	(2.426)	(2.421)	(2.409)	(2.451)	(2.522)
	DÉPENSES EN CAPITAL					
	TITRE V - Investissements exécutés par l'Etat					
	3ème partie - Transports, communications et télécommunications					
53-30	Ports maritimes, protection du littoral et études générales de transport maritime <i>Libellé modifié en 1999</i>	24.617.000 (29.003.000)	26.233.000 (29.003.000)	37.362.000 (57.511.000)	32.014.000 (59.455.000)	35.050.000 (59.408.000)

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
53-32	Police et sécurité maritimes <i>Libellé modifié en 2001</i>	9.580.000 (11.662.000)	10.647.000 (13.339.000)	12.463.000 (14.064.000)	11.789.000 (22.562.000)	14.485.000 (19.055.000)
	Totaux pour la 3ème partie :					
	CP	34.197.000	36.880.000	49.825.000	43.803.000	49.535.000
	AP	(40.665.000)	(42.342.000)	(71.575.000)	(82.017.000)	(78.463.000)
	6ème partie - Equipement culturel et social					
56-37	Gens de mer. Formation professionnelle maritime. Equipement <i>Chapitre supprimé en 2000</i>	930.000 (1.067.000)	1.006.000 (1.220.000)	" (")	" (")	" (")
	Totaux pour la 6ème partie :					
	CP	930.000	1.006.000	"	"	"
	AP	(1.067.000)	(1.220.000)	(")	(")	(")
	7ème partie - Equipements administratif et divers					
57-30	Equipement immobilier et matériel technique <i>Libellé modifié en 2000</i>	640.000 (686.000)	686.000 (838.000)	2.370.000 (2.705.000)	2.241.000 (2.363.000)	1.560.000 (2.134.000)
	Totaux pour la 7ème partie :					
	CP	640.000	686.000	2.370.000	2.241.000	1.560.000
	AP	(686.000)	(838.000)	(2.705.000)	(2.363.000)	(2.134.000)
	Totaux pour le titre V :					
	CP	35.767.000	38.572.000	52.195.000	46.044.000	51.095.000
	AP	(42.418.000)	(44.400.000)	(74.280.000)	(84.380.000)	(80.597.000)
	TITRE VI - Subventions d'investissement accordées par l'Etat					
	3ème partie - Transports, communications et télécommunications					
63-30	Ports maritimes et protection du littoral	1.006.000 (1.524.000)	1.524.000 (1.906.000)	2.714.000 (3.857.000)	1.768.000 (4.894.000)	2.995.000 (7.568.000)

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
63-35	Flotte de commerce. Subventions	26.374.000 (28.965.000)	" (")	" (")	" (")	" (")
	Totaux pour la 3ème partie :					
	CP	27.380.000	1.524.000	2.714.000	1.768.000	2.995.000
	AP	(30.489.000)	(1.906.000)	(3.857.000)	(4.894.000)	(7.568.000)
	6ème partie - Equipement culturel et social					
66-32	Subventions d'équipement dans le domaine maritime <i>Libellé modifié en 1998</i>	1.479.000 (1.479.000)	1.479.000 (1.479.000)	1.555.000 (1.555.000)	1.578.000 (1.578.000)	1.555.000 (1.555.000)
	Totaux pour la 6ème partie :					
	CP	1.479.000	1.479.000	1.555.000	1.578.000	1.555.000
	AP	(1.479.000)	(1.479.000)	(1.555.000)	(1.578.000)	(1.555.000)
	Totaux pour le titre VI :					
	CP	28.859.000	3.003.000	4.269.000	3.346.000	4.550.000
	AP	(31.968.000)	(3.385.000)	(5.412.000)	(6.472.000)	(9.123.000)
	Totaux pour les dépenses en capital					
	CP	64.626.000	41.575.000	56.464.000	49.390.000	55.645.000
	AP	(74.386.000)	(47.785.000)	(79.692.000)	(90.852.000)	(89.720.000)
	Totaux généraux :					
	CP	947.099.241	957.686.636	999.112.995	1.024.096.003	1.019.026.554
	AP	(74.386.000)	(47.785.000)	(79.692.000)	(90.852.000)	(89.720.000)
	Effectifs	(2.426)	(2.421)	(2.409)	(2.451)	(2.522)

Récapitulation des prévisions de fonds de concours

Code du fonds de concours	Libellé	Bases juridiques	Chapitres	Prévisions pour 2002
28-1-4-099	Participation du FEDER à des travaux d'aménagement et d'équipement dans les ports d'intérêt national - Programmation 2000-2006	Fonds de concours par nature	53-30	3.000.000
	Total :			3.000.000
28-2-3-100	Produit des cessions foncières opérées par l'Etat sur les emprises du domaine relatif aux ports maritimes d'intérêt national.	Décret n° 97-403 du 24 Avril 1997 / Arrêté du 24 Avril 1997	53-30	1.500.000
	Total :			1.500.000
28-1-1-101	Contributions des collectivités locales aux opérations de rénovation et d'équipement des écoles nationales de la marine marchande	Fonds de concours par nature	57-30	"
	Total :			"
28-1-1-103	Participations à l'aménagement, l'adaptation et la construction d'installations portuaires et à des travaux divers sur le littoral.	Fonds de concours par nature	53-30	23.000.000
	Total :			23.000.000
28-1-1-104	Participations diverses aux investissements relatifs à la signalisation maritime.	Fonds de concours par nature	53-32	100.000
	Total :			100.000
28-2-6-401	Participations diverses aux dépenses de rémunérations et charges annexes des surveillants de ports.	Décret n°81-1222 du 30 décembre 1981 (art. 1-2) / Arrêté du 12 octobre 1994.	31-96	248.739
			33-90	"
			33-91	"
	Total :			248.739
28-2-6-402	Versements effectués par les chambres de commerce et d'industrie ou organismes divers au titre des frais de contrôle.	Décret n°81-1222 du 30 décembre 1981 (art. 1-3) / Arrêté du 12 octobre 1994.	31-32	"
	Total :			"
28-2-6-485	Remboursement de travaux réalisés sur le domaine public maritime (réparation de dommages causés par des tiers et occupation illicite du domaine public maritime).	Décret n°84-589 (art. 1.1) du 28 juin 1984 / Arrêté du 28 juin 1984.	53-30	"
	Total :			"
28-2-6-486	Remboursement par les organismes ou personnes publics ou privés des dépenses consécutives à l'utilisation du matériel de lutte contre les pollutions marines (stock national Polmar).	Décret n°84-589 (art.1.2) du 28 juin 1984 / Arrêté du 28 juin 1984.	53-30	2.000
	Total :			2.000
28-2-6-487	Remboursement par les organismes ou personnes publics ou privés des dépenses consécutives à l'entretien des matériels de lutte contre les pollutions marines (Polmar).	Décret n°84-589 (art. 1.2) du 28 juin 1984 / Arrêté du 28 juin 1984.	35-33	1.524
	Total :			1.524
28-1-4-529	Participation des pays européens au financement d'un système coordonné d'inspection des navires en application du < Mémorandum de Paris>.	Fonds de concours par nature	34-98	500.000
	Total :			500.000
28-2-6-625	Participations diverses aux travaux d'entretien et aux dépenses d'exploitation dans les ports maritimes civils, sur divers ouvrages et sur le littoral.	Décret n°82-69 du 18 janvier 1982 / Arrêté du 14 janvier 1986.	35-34	6.450.000
	Total :			6.450.000

Code du fonds de concours	Libellé	Bases juridiques	Chapitres	Prévisions pour 2002
28-2-6-626	Participations diverses aux travaux d'entretien et aux dépenses de fonctionnement des établissements de signalisation maritime.	Décret n°82-69 du 18 janvier 1982 / Arrêté du 14 janvier 1986.	34-98	1.676.939
	Total :			1.676.939
28-2-6-644	Produit des cessions de matériel destinées à des travaux d'investissement exécutés par le centre d'études techniques maritimes et fluviales.	Décret (en CE) n°86-1234 du 28 novembre 1986 / Arrêté du 28 novembre 1986 (art. 1)	53-32	50.000
	Total :			50.000
28-2-3-702	Recettes provenant de l'aliénation de matériels informatiques, bureautiques et télématiques d'occasion.	Décret n°87-899 du 30 octobre 1987 / Arrêté du 14 décembre 1987	34-98	1.677
	Total :			1.677
28-2-2-758	Recettes provenant de la rémunération des services rendus par le ministère chargé de la mer dans le cadre de l'approbation des modèles de navires de plaisance.	Décret n°87-789 du 28 septembre 1987 (en CE) / Décret n°90-684 du 1er août 1990 / Arrêté du 1er août 1990	34-98	"
	Total :			"
28-2-3-763	Recettes provenant de la vente d'ouvrages et de publications édités par le ministère chargé de la mer et de la rémunération de travaux et d'études informatiques.	Décret n°90-869 du 27 septembre 1990 / Arrêté du 28 juin 1991	34-98	50.000
	Total :			50.000
28-2-2-855	Rémunération des services rendus par les navires des affaires maritimes.	Décret n°94-491 du 16 juin 1994 / Arrêté du 29 septembre 1995	34-98	7.622
	Total :			7.622
28-2-3-872	Produit des cessions foncières opérées par les ports autonomes maritimes sur les emprises portuaires remises en jouissance par l'Etat.	Décret n° 96-169 du 29 février 1996 / Arrêté du 5 juin 1996	63-30	2.300.000
	Total :			2.300.000
28-1-1-888	Participation du Territoire des TAAF à l'immersion de navires abandonnés après saisie pour pêche illégale dans les TAAF.	Fonds de concours par nature	53-32	"
	Total :			"
28-1-4-890	Participation de l'Union européenne au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer.	Fonds de concours par nature	34-98	"
	Total :			"
28-1-4-905	Participation de la Communauté européenne aux études et travaux en matière de sécurité et de surveillance maritime	Fonds de concours par nature	53-32	3.000.000
	Total :			3.000.000
28-1-4-908	Participation du FEDER relative à des travaux de signalisation maritime et d'équipement des centres de surveillance et de sauvetage.	Fonds de concours par nature	53-32	"
	Total :			"
28-1-4-992	Participation des communautés européennes et des pays membres concernés à l'étude des principaux flux de transports maritimes de la région Arc Atlantique.	Fonds de concours par nature	53-30	3.000
	Total :			3.000

Code du fonds de concours	Libellé	Bases juridiques	Chapitres	Prévisions pour 2002
28-1-4-995	Participation du FEDER à des travaux d'aménagement et d'équipement dans les ports d'intérêt national.	Fonds de concours par nature	53-30	7.000.000
		Total :		7.000.000
		Total général :		48.891.501

Autres documents

TABLEAU DETAILLE DES EFFECTIFS MILITAIRES AU 31 DECEMBRE 2002

Budget voté de 2002 – IV. MER – Chapitre 31-90 Rémunérations des personnels.

I. Affaires maritimes (Marine nationale) – corps spécifiques au budget Mer

Grade	Total des effectifs au 31-12-2001	Emplois créés	Emplois supprimés	Total des effectifs au 31-12-2002
<i>Administrateurs des affaires maritimes</i>				
Administrateur général de 1 ^{re} classe	1	0	0	1
Administrateurs généraux de 2 ^e classe	5	0	0	5
Administrateurs en chef de 1 ^{re} classe	25	1	0	26
Administrateurs en chef de 2 ^e classe	32	2	0	34
Administrateurs principaux	45	0	-3	42
Administrateurs de 1 ^{re} classe	36	0	0	36
Administrateurs de 2 ^e classe	4	1	0	5
Total corps	148	4	-3	149
<i>Officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes</i>				
Officier général de 2 ^{ème} classe	1	0	0	1
Officiers en chef de 1 ^{re} classe	3	0	0	3
Officiers en chef de 2 ^e classe	15	0	0	15
Officiers principaux	25	0	0	25
Officiers de 1 ^{re} classe	42	0	0	42
Officiers de 2 ^e classe	4	4	0	8
Total corps	90	4	0	94
<i>Professeurs de l'enseignement maritime</i>				
Professeur général de 1 ^{re} classe	1	0	0	1
Professeur général de 2 ^e classe	1	0	0	1
Professeurs en chef de 1 ^{re} classe	13	0	0	13
Professeurs en chef de 2 ^e classe	21	1	0	22
Professeurs principaux	32	0	-1	31
Professeurs de 1 ^{re} classe	9	0	0	9
Total corps	77	1	-1	77
Total des effectifs des corps spécifiques au budget Mer	315	9	-4	320

II. Polices maritimes (Marine nationale) – Militaires du ministère de la défense

Grade	Total des effectifs au 31-12-2001	Emplois créés	Emplois supprimés	Total des effectifs au 31-12-2002
Enseignes de vaisseaux de 1 ^{re} classe	8	0	0	8
Major	1	0	0	1
Maîtres principaux	9	0	0	9
Premiers maîtres	18	0	0	18
Maîtres	48	0	0	48
Seconds maîtres	24	0	0	24
Quartiers maîtres de 1 ^{re} classe A.D.L.	42	0	0	42
Quartiers maîtres de 2 ^e classe A.D.L.	59	0	0	59
Aspirants	0	0	0	0
Matelots de 2 ^e classe P.D.L.	0	0	0	0
Total des effectifs polices maritimes	209	0	0	209

III. Santé (Marine nationale) – Militaires du ministère de la défense

Grade	Total des effectifs au 31-12-2001	Emplois créés	Emplois supprimés	Total des effectifs au 31-12-2002
<i>Médecins des armées</i>				
Médecin chef des services de classe normale	1	0	0	1
Médecins en chef	3	0	0	3
Médecins principaux	11	0	0	11
Médecins	7	0	0	7
<i>Infirmiers</i>				
Maître principal infirmier	1	0	0	1
Premier maître infirmier	1	0	0	1
Maîtres infirmiers	4	0	0	4
Seconds maîtres infirmiers	17	0	0	17
Total des effectifs Santé (Marine nationale)	45	0	0	45

IV. Gendarmerie maritime (Marine nationale) – Militaires du ministère de la défense

Grade	Total des effectifs au 31-12-2001	Emplois créés	Emplois supprimés	Total des effectifs au 31-12-2002
Adjudants-chefs de gendarmerie	2	0	0	2
Adjudants de gendarmerie	4	0	0	4
Maréchaux des logis chefs de gendarmerie	12	0	0	12
Gendarmes	13	0	0	13
Total des effectifs gendarmerie maritime	31	0	0	31

V. Totaux chapitre 31-90 – Militaires

Corps	Total des effectifs au 31-12-2001	Emplois créés	Emplois supprimés	Total des effectifs au 31-12-2002
Militaires spécifiques au budget Mer	315	9	-4	320
Militaires du ministère de la défense	285	0	0	285
Total des effectifs militaires	600	9	-4	605